FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'ISÈRE

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FDCI
DU 6 AVRIL 2024

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

Bonjour à tous. Je vous le dis tous les ans, je suis particulièrement heureux de vous retrouver. J'aime bien chaque année prendre de vos nouvelles et suivre votre assemblée générale. En effet, vous êtes un peu particuliers. Les chasseurs, c'est fou comme on entend parler de vous. Vous n'êtes pas si nombreux que ça. Moi, je suis dans une association qui comprend 5 millions d'adhérents. Vous êtes un peu moins nombreux, mais qu'est-ce qu'on parle de vous ! Moi, mon association, on n'en parle jamais.

J'aime bien prendre de vos nouvelles parce que, justement, si l'on parle de vous, c'est que vous avez une certaine importance dans le paysage de notre territoire de France, de notre territoire régional et de notre territoire départemental. J'ai regardé avec intérêt la vidéo de votre président national, qui parle très bien de vous, et qui parle très bien des autres aussi. Parmi eux, certains sont d'accord avec vous, d'autres ne le sont pas. C'est toujours intéressant. J'ai retenu le mot « légal » parce que je trouve que c'est important qu'on se rappelle que la chasse vient de loin. À ce propos, je crois que la fédération de l'Isère a décidé d'apporter quelque chose de nouveau à l'assemblée générale, qui peut-être va se développer (c'est ce que j'ai entendu dans les couloirs de la Fédération). Nous aurons un temps tout à l'heure durant lequel un intervenant nous parlera de cet historique, nous dira pourquoi on parle des traditions, et que cela vient de très loin. Nous referons un petit focus, un retour sur le pourquoi de la chasse. Effectivement, depuis l'époque où l'on vivait de chasse et de pêche, les choses ont bien changé mais nous ferons cet historique qui constituera la particularité de ce moment qui nous attend ce matin.

Un autre moment sera un peu nouveau aussi. J'ai regardé avec intérêt une vidéo sur le stage qui a été fait avec les jeunes chasseurs. C'est très intéressant.

Je ne dévoile rien de ce qui va se passer ce matin, je vous montrerai l'ordre du jour.

Je vais tout de suite passer la parole à Danielle, votre présidente, qui va ouvrir cette assemblée générale, et nous allons avoir aussi le mot de monsieur le Maire de Villard-de-Lans, dans le Vercors.

À force de vous côtoyer, je sais qu'il y a les chasseurs de montagne et les chasseurs de plaine. Nous sommes tous chasseurs mais j'ai compris qu'on ne parlait pas toujours de la même chose ni du même gibier. Quand nous étions à Saint-Quentin-Fallavier, il y a deux ans, nous ne parlions pas exactement de la même chose mais ce qui compte est de se parler.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Bonjour à tous. Bienvenue à notre assemblée générale de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère.

Bonjour monsieur le Maire, merci de nous accueillir dans votre village et cette très belle salle du Rex, c'est toujours un plaisir de venir dans le Vercors. Je veux remercier particulièrement l'ACCA de Villard-de-Lans. Vous l'avez vu ce matin, on me l'a dit au moins dix fois : ils étaient au top sur les ronds-points. L'organisation est sans failles, merci et bravo. Ils étaient là depuis hier et je sais qu'ils ont fait quelques réunions où ils ont reçu le soutien, justement, des chasseurs de montagne du plateau, d'autres ACCA et aussi de l'UCMV, l'Union des Chasseurs de Montagne du Vercors, qui est représentée ici par Jean-Charles TABITA, que j'ai salué tout à l'heure.

Merci à Daniel REPELLIN, l'administrateur du secteur du Vercors, qui a été un peu l'initiateur de notre venue ici et a coordonné les travaux de chacun.

Merci à nos invités. Merci à Cyrille MADINIER, qui a deux casquettes puisqu'il est président des maires ruraux mais est là en tant que vice-président du Conseil départemental et représente monsieur BARBIER, qui est excusé. Merci à Marie-Noëlle BATTISTEL, qui est notre députée et qui va être mise à l'honneur tout à l'heure, une grande dame de la politique locale, toujours au côté des chasseurs, nous en reparlerons tout à l'heure. Je remercie également tous les élus qui sont dans la salle, nos invités aussi. Il y a les représentants de l'État, j'ai vu Madame GUILLON, de l'ONF, je ne vais pas les citer tous. Il y a l'OFB, l'administration, d'autres fédérations, Monsieur DARLET, président de la Chambre d'agriculture, qui nous dira un petit mot tout à l'heure. Il sera obligé de partir parce qu'il a beaucoup de représentations à faire ce matin. Merci aux représentants des associations spécialisées qui sont là, le grand gibier, la bécasse, etc., je ne vais pas les citer tous parce que je vais en oublier.

Et enfin, merci à vous, chers amis, chasseresses et chasseurs, pour cette assemblée annuelle et statutaire.

Je ne vais pas être plus longue et je vais passer la parole à monsieur le Maire, qui va nous dire un petit mot sur sa commune.

Orateur : M. Arnaud MATHIEU – Maire de Villard-de-Lans

Madame la Présidente, bonjour. Madame la Députée, c'est toujours un plaisir de vous voir omniprésente sur votre vaste quatrième circonscription. Monsieur le Vice-Président, bonjour. Mesdames et Messieurs, bonjour.

Merci pour votre invitation. Je vous félicite pour votre propos introductif, puisque je me suis moi aussi aperçu de la capacité de mobilisation des chasseurs, permanente sur notre territoire. Nous avons une association communale extrêmement dynamique que je remercie puisqu'elle a notamment participé très activement à l'organisation de la fête du Bleu l'été dernier, qui mettait en valeur l'aspect rural de notre commune. On en parle assez peu, à Villard-de-Lans, de cet aspect-là. Nous avons plus une actualité liée à des projets immobiliers sur des parkings, mais la réalité

est là.
Je voulais introduire cette journée et cette assemblée générale sur un point qui m'est très cher, qui est l'aspect légal des choses. Nous avons la chance de vivre dans un état de droit et, effectivement, la chasse est légale et il appartient aux élus locaux, non pas d'ajouter des normes supplémentaires, c'est un autre débat, mais d'organiser le vivre ensemble, à l'échelon intercommunal, avec les projets de budgétisation de postes de gardes ruraux pour essayer de faire en sorte pour que l'espace puisse être partagé. J'allais dire « espace commun », parce que je n'ai pas eu la chance de naître ici, je suis un urbain, mais il y a des espaces privés en montagne, ce sont aussi des choses qu'il faut rappeler. Je suis vraiment ravi d'être avec vous, je suis ravi de voir l'aptitude à la mobilisation qu'ont les chasseurs, leur amour du terroir, qui est partagé. Merci aussi pour votre invitation.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
J'en profite pour saluer Nathalie FAURE, Vice-Présidente du Conseil départemental, qui est là et était intervenue à notre assemblée générale de l'année dernière. Aujourd'hui, ce sera le tour de Cyrille.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Nous ne sommes pas encore dans la partie complètement statutaire. Nous allons regarder l'ordre du jour de ce qui nous attend. Nous avons donc ces trois parties : la partie politique, la partie 1 avec le rapport moral, nous aurons quelques discours politiques qui sont toujours intéressants. Pour votre information, la fédération a choisi cette année de ne pas diffuser en direct l'assemblée générale mais elle est filmée. Je pense donc qu'après, le service communication diffusera au fur et à mesure les différentes parties. Que tous nos invités soient donc bien prévenus que toutes les interventions seront filmées.
La médaille politique sera remise tout à l'heure, très politique. Le mot « légal » que monsieur le Maire a employé renvoie bien sûr au politique.
Le label « Chasse Isère » sera donné à l'une des ACCA de votre département et nous évoquerons la particularité du stage Jeunes Chasseurs.
La partie statutaire obligatoire comprendra le rapport d'activité, le rapport financier et les modalités de vote. Vous voterez ensuite à distance.
La troisième partie sera festive, ce sera celle des récompenses, durant laquelle on se fait du bien. Nous verrons de très belles photos avec le concours dont je vous reparlerai tout à l'heure, et nous partagerons un moment sur les origines de la chasse.
Nous allons commencer par le rapport moral, avec Danielle.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Mon rapport moral est un discours un peu politique, mais c'est vraiment ce que je pense et je le dis avec le cœur.
Aujourd'hui, j'ai le sentiment qu'on nous instruit par la peur. J'ai peur du chasseur parce qu'il a une arme et parce qu'on me dit qu'il est dangereux. Les accidents causés par les chasseurs sont pourtant de moins en moins nombreux : 6 mortels pour cette dernière saison, uniquement des chasseurs, et le nombre des accidents et incidents a été divisé par 5 en 20 ans. Mais qu'importent les chiffres et la réalité dès lors que l'émotion l'emporte sur les faits. Il s'agit pourtant d'une peur irrationnelle, aussi irrationnelle que la peur du noir chez un enfant, entretenue par ceux qui veulent abolir la chasse et n'hésitent pas à manipuler l'actualité, en transformant des événements sur la vague des réseaux sociaux, une vague incontrôlable qui submerge la réalité des faits et donne un sens à un une virtualité sans fondement.
La chasse, un danger pour les autres ? Si c'est cela, alors autant que je ne prenne plus mon vélo, ma trottinette, mes skis ou ma voiture. Car le risque encouru en les utilisant est bien supérieur à celui de se promener dans un bois un jour de chasse. Mais tout un chacun a perdu son libre arbitre et n'est plus en mesure de distinguer le vrai du faux, le pour et le contre, le bon et le mauvais. Le monde est devenu binaire, sans nuances, influencé par des gens sans scrupules, qui distillent la peur pour mieux exister. Puis-je encore, avec les informations dont on m'inonde, distinguer le vrai du faux et construire en toute objectivité mon opinion ? Si je débats, ne pas être d'accord avec mon interlocuteur, ce n'est pas grave, c'est la richesse du débat qui nous élève vers la vérité ou du moins la compréhension d'une situation. À condition qu'on sache écouter et qu'on ne discoure pas sans savoir. On parle de nous sans nous connaître. On veut nous interdire des pratiques sans même savoir comment elles s'organisent. J'ai peur de ce que je ne connais pas, alors on cultive mon ignorance.
Où sont nos grands philosophes, qui nous élevaient par le débat contradictoire vers l'approche de la vérité, dans une forme d'intelligence qui nous était accessible ? Où sont les vrais journalistes qui vérifiaient leurs sources et nous éduquaient à la prospection des valeurs, au lieu de propager la fange des réseaux sociaux ? Où sont les femmes et les hommes politiques courageux qui, loin de l'influence d'une opinion publique déferlante, sauraient avoir une vision objective, réunis dans un consensus où l'intérêt général prédomine ?

Heureusement aujourd'hui, quelques élus nous font l'honneur d'être parmi nous. Ceux-là savent écouter les gens du territoire. Ils sont auprès des chasseurs, des agriculteurs, des ruraux, bref : des gens de la vraie vie dont ils portent les attentes. Ils ont le courage d'être à nos côtés.

J'ai peur du changement climatique. Impossible de passer à côté, on nous en parle tous les jours. Évidemment que le climat change. Et nous, qui vivons à la campagne et connaissons chaque bout de notre territoire par cœur, nous le voyons bien. Chaque brin d'herbe, chaque arbre nous l'apprend. Mais la Terre et ses habitants, bêtes, hommes, plantes, ne se sont-ils pas toujours adaptés au changement, et cela depuis des millénaires ? Certaines espèces ont disparu, d'autres sont apparues et c'est inévitable, certaines disparaîtront encore et d'autres arriveront. S'il est bien une activité qui a su s'adapter au fil des siècles, c'est la chasse. Sans doute a-t-elle été dans la nuit des temps la première activité sur terre des êtres vivants. Véritable condition à leur survie, elle s'adaptera encore. Ce dont je suis sûre, c'est qu'elle continuera car la chasse est une loi de la nature contre laquelle on ne peut rien. Les chasseurs, sur terre, sur leurs terres, voient par leurs yeux et tous leurs sens. Ils savent agir pour de vrai. Avec les agriculteurs, les éleveurs, les forestiers et les autres acteurs de la nature, ils s'organisent déjà devant les défis climatiques qui les attendent. Ils ont les pieds sur la terre et les yeux dans le ciel mais ne marchent pas sur la tête, eux. Les chasseurs savent bien que le temps de l'abondance des ressources naturelles est terminé et qu'il leur faut pratiquer une chasse durable et responsable, dans l'intérêt non pas de leur seule activité mais aussi de la biodiversité dans son ensemble. C'est Richard sur Terre qui le dit : l'écologie est une chose beaucoup trop importante pour la laisser aux seuls écologistes. Nous sommes désormais dans un règne dogmatique où le bon sens et la réalité naturelle qui nous paraissaient évidents jusque-là sont jugés comme archaïques et dépassés. Nous sommes, dans notre pays et ailleurs, face à une écologie punitive, où se mêlent un animalisme surréaliste, un antispécisme délirant, un antitout, d'ailleurs, qui fleurissent aujourd'hui et ne proposent rien sinon des interdits. Un monde soi-disant parfait qui serait la recette du bonheur, un monde théorisé par une foule de bien-pensants convaincus, qui considèrent que, entre autres, la chasse est une menace pour la biodiversité alors que c'est tout le contraire. Les missions que nous, chasseurs, assumons pour la collectivité, c'est-à-dire pour tous, l'équilibre agro-sylvo-cynégétique, est passé sous silence sans que nous ayons la moindre reconnaissance pour le temps et les moyens que nous mettons en œuvre. Nous ne sommes pas le problème, nous sommes la solution. Il faut le dire. Il est évident que notre responsabilité est engagée dans la préservation de notre environnement. Mais le tictac obsessionnel d'un monde parfait et immuable est contreproductif. Il y a longtemps que le chasseur a compris que cette nature que nous aimons tant, nous devons la garantir pour les générations futures. Vous verrez dans notre bilan d'activité tous les travaux que nous menons en ce sens.

Alors moi, chasseurs, j'ai peur aussi. J'ai peur de ne plus pouvoir chasser, qu'il n'y ait plus de chasseurs. Sur cela, je peux vous rassurer : on n'a jamais formé autant de chasseurs en Isère, mais aussi en France. Un délai de 6 mois est nécessaire pour avoir une place à l'examen. Certes, en Isère, nous perdons en moyenne 200 chasseurs par an, mais nous en formons 500 autres. Nous avons bon espoir que la courbe s'inverse. Le profil de nos candidats a changé. 30 % viennent de milieux qui n'ont pas de lien avec la chasse. Ceux-là n'ont pas peur de découvrir notre monde et de se confronter à la vraie réalité de la nature. 13 % des candidats sont des candidates. Est-ce que la femme serait l'avenir de la chasse ? Ce n'est pas moi qui vous dirai le contraire.

Alors, contre les faiseurs de peur, soyons des porteurs d'espoir. L'espoir d'un monde nouveau où la chasse sera reconnue comme faisant partie intégrante de notre humanité. Nous, chasseurs, sommes les garants d'un monde rural qui sait cultiver les bonheurs simples et vrais de tous les jours. Nous sommes des veilleurs et des cueilleurs de nature, mais nous savons aussi cultiver le bien-vivre ensemble. Nos amis ne se comptent pas en abonnés sur nos pages Facebook, mais ce sont de vraies gens, de vrais amis avec qui l'on parle, on chante, on rit, on mange. On s'engueule parfois… Tant pis si on nous traite d'irréductibles Gaulois. Nos villages sont des terres de résistance, résistance à une certaine idéologie qui veut nous imposer un mode de vie dont nous ne voulons pas. Les niveaux de décision se superposent jusqu'au niveau européen, dont les directives nous impactent dans notre activité de chasse. Les chasseurs ne peuvent donc pas être absents des échéances électorales prochaines du mois de juin. C'est notre avenir qui est en jeu. Je vous le dis, et cela sans parti pris, et même sans prendre parti. Je vous le dis et je vous encourage vivement à remplir votre devoir de citoyen en allant voter et en faisant feu de toutes vos voix.

Chers amis, soyons fiers d'être chasseurs. Merci de votre attention.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

Oui, c'était bien un discours politique ! Très politique. Cela va justement être le moment des politiques. S'ils sont là, c'est qu'ils sont en accord avec ce rapport moral.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Je pense qu'ils sont là aussi pour apporter leur vision politique de la société.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
C'est pour cela qu'il est si important qu'ils soient présents.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Je vais aller rejoindre Jean-Claude DARLET, président de la Chambre d'agriculture, qui est un ami depuis le temps que nous nous connaissons, et qui va nous dire quelques mots.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Pendant que tu descends, je rappelle tout ce que tu as dit autour de ces peurs et de la connaissance que nous avons besoin d'avoir les uns et les autres. Je pense notamment à ce « Dimanche en nature » de début septembre, ou ce « Dimanche à la chasse » qui va être évoqué dans le rapport d'activité, par lesquels vous agissez pour vous faire connaître et pour que vous arrêtiez de faire peur. Monsieur DARLET, vous avez la parole.

Orateur : M. Jean-Claude DARLET – Président de la Chambre d'agriculture
Merci beaucoup. Merci Danielle, Madame la Présidente. Madame la Députée, Monsieur le Vice-Président du Département, Monsieur le Maire, chers collègues du département, merci d'avoir un peu bouleversé le déroulement pour me laisser dire quelques mots ce matin à l'assemblée générale de la Fédération Départementale de Chasse de l'Isère. Merci, Danielle. Tu me feras une photocopie de ton discours parce que j'ai besoin exactement du même. Justement, c'est là-dessus que je voudrais dire quelques mots, rapides, parce que je dois vous quitter ensuite pour d'autres mandats pour inaugurer une école maternelle à Saint-Just de Claix en tant que conseiller régional.
Dans tes propos et ton rapport moral, ce que tu as dit, nous le partageons à 250 % dans l'agriculture. Chasseurs et agriculteurs, nous sommes vraiment les acteurs du monde rural. En même temps on nous condamne, on nous reproche, on essaie de nous opposer. C'est là qu'il faut absolument que nous nous serrions les coudes, que nous avancions ensemble sur cette défense du monde rural, qui est très importante parce que demain, pour l'avenir de ces territoires, c'est ensemble que nous les façonnerons. C'est pour cela que nous avons besoin de vous, mesdames et messieurs les chasseurs, au niveau de l'agriculture. Nous avons besoin que nous voyions les choses ensemble, que nous préparions les choses ensemble. Il est vrai que nous avons par moments quelques divergences mais c'est bien normal dans une société, dans une démocratie. Nous avons réellement besoin de vous.
Vous connaissez le deal de l'origine ? C'est simple. La mise à disposition du foncier pour chasser est en contrepartie de la régulation des espèces. C'est cela le deal de départ de la constitution des ACCA. Cela, il faut que tout un chacun s'en rappelle, dans le monde agricole et dans le monde des chasseurs. Nous avons besoin de vous pour cela, cette régulation des espèces, pour éviter certains débordements qu'il peut y avoir sur certains territoires qui provoquent des dégâts que vous prenez en charge. C'est un coût pour vous et pour nous des préjudices.
Il y a une nécessité d'être encore plus liés et de travailler encore plus ensemble pour que, justement, vous d'un côté avec votre activité de loisirs et nous, de l'autre, avec notre activité économique, nous vivions et nous nous développions ensemble. C'est un premier point que je souhaitais aborder avec vous ce matin et renforcer pour dire que je suis là de passage un peu rapide, mais là. C'est aussi ma dernière assemblée générale en tant que président de la Chambre d'agriculture au niveau de la fédération de chasse. Je viendrai peut-être avec d'autres mandats, pour réaffirmer justement ce besoin de travailler ensemble.
Autre problématique dont tu n'as pas parlé ce matin : quand on a des prédations du type du loup, nous avons aussi besoin de vous. Nous, agriculteurs, ne sommes pas non plus des tireurs d'élites, de bons chasseurs, en tout cas pas assez. Nous avons besoin de vous aussi pour réguler ce type d'espèces, qui aujourd'hui sont en train de détruire nos montagnes, nos alpages, nos économies de montagne. Là-dessus, nous avons besoin de nous serrer les coudes et de porter des choses ensemble. Il y a bien un nouveau plan Loup, mais il ne va, je pense, encore rien résoudre du tout. Malheureusement, il faudra peut-être aller jusqu'à un drame pour faire changer les choses. Tu l'as bien dit, Danielle, le 9 juin, pour les élections européennes, mettez le bon bulletin dans la bonne enveloppe, parce que quand on voit ces minorités qui aujourd'hui orientent des choses qui sont complètement à côté de la plaque en nous disant qu'il ne faut plus manger de viande, ne plus rien faire… je l'ai déjà dit je crois il y a deux ans, à Saint-Quentin, dans la Drôme, dans ce qui était un parc de chasse autrefois à Léoncel, Val Fanjouse, aujourd'hui c'est un désert, un cimetière d'animaux sauvages, parce qu'on a laissé le lieu à des gens irresponsables, complètement marginaux, militants de l'écologie. Mais ce ne sont pas des écologistes. C'est nous, les écologistes. C'est pour cela que nous devons nous serrer les coudes, être ensemble pour lutter contre ces gens-là, qui sont un danger pour la planète.
Je le redis et je finirai sur ces propos : nous, agriculteurs, avons besoin de vous et nous aurons encore plus besoin de vous demain pour que ce monde rural, ce monde où nous aimons vivre, ce monde où nous avons un patrimoine à préserver (bâti mais aussi animal, végétal, culinaire, gastronomique), à pérenniser pour pouvoir le transmettre à nos enfants et à nos petits-enfants. Pour cela, vous êtes un acteur incontournable du monde rural, et que l'on puisse encore être là demain, après-demain, et pendant de longues décennies, ensemble pour combattre tous ces gens qui

veulent faire des choses à notre place et qui n'y connaissent rien.
Bonne assemblée et mille excuses puisque je suis obligé de vous quitter.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Merci, Jean-Claude.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Ce que je retiens, c'est la force. Je me souviens très bien de ce qu'avait dit Monsieur DARLET à Saint-Quentin sur cette zone dans la Drôme. Je pense aussi à ce qu'a dit Monsieur le Maire de Villard-de-Lans, lorsqu'il parlait de la notion de propriété, qui est en lien avec tout cela, avec les agriculteurs et d'autres. Les terres, et même les terres de montagne, appartiennent à quelqu'un et tout cela est régulé parce que c'est légal et on ne peut pas outrepasser cela.
En revanche, un effet positif de ce que j'ai entendu tout à l'heure est que vous avez de plus en plus de chasseurs qui viennent de zones urbaines. On entend beaucoup de la ruralité mais je crois qu'il ne faut pas opposer les urbains et les ruraux. Nous sommes tous ruraux quelque part.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
La ruralité n'est pas une question géographique, c'est une question de cœur. On aime la campagne ou on aime la ville.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
On peut aimer les deux.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
On peut aimer les deux, et on peut vivre en ville et être un rural, et vivre à la campagne et aller en ville.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Je comprends mieux. La ruralité vient du cœur.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Je vais reprendre la parole quelques minutes parce que j'ai oublié de nommer Gilles CHABERT, qui est excusé et représentait le Conseil régional. Deux administrateurs sont également absents : Jean-Marc ROCHETTE, administrateur des Chambarans, et j'ai une pensée particulière pour notre administrateur de Chartreuse, Rémi CAROLLO, qui a eu un accident en ramassant des morilles. Il est toujours à l'hôpital. Il va mieux donc je peux en plaisanter un petit peu. Il est notre référent Forêt à la fédération, il participe à toutes les réunions avec les forestiers. C'est un comble : il a pris une branche sur la tête. Alors méfiez-vous quand vous allez ramasser des morilles un jour de grand vent.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Cela veut dire que la sécurité que vous appliquez quand vous allez chasser, il faut aussi l'appliquer quand on va aux morilles.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
C'est cela.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Nous allons continuer avec les interventions politiques, et avec la représentation du Conseil départemental de l'Isère, monsieur MADINIER.

Orateur : M. Cyrille MADINIER - Vice-Président en charge de la ruralité, de l'agriculture et de la forêt au sein du département de l'Isère, Conseiller départemental du canton du Grand Lemps + Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Isère

Je vous remercie. Je tiens à vous saluer toutes et tous. Merci, Danielle, pour ton invitation. Je suis vraiment ravi d'être avec vous. Je salue monsieur le Maire de Villard-de-Lans, je suis ravi d'être sur cette belle commune. Merci pour les mots introductifs. Je salue ma collègue et amie Nathalie, conseillère départementale de ce canton et Vice-Présidente déléguée à la montagne, et Marie-Noëlle BATTISTEL, députée de la circonscription. C'est un plaisir d'être

avec vous et d'être si bien entouré. Merci Danielle pour ton intervention qui m'a fait plaisir et correspond tellement à ma vision des choses, en tant que président de l'Association des maires ruraux mais surtout aujourd'hui en tant que vice-président en charge de l'agriculture, la forêt et la ruralité. Vous voyez, j'ai les trois délégations et la chasse, vous êtes sur les trois. C'est pour cela que je tenais vraiment encore plus à être présent ce matin avec vous et à excuser le président BARBIER qui est retenu sur un autre territoire. Il aurait vraiment voulu être présent parce qu'il est vraiment attaché à la chasse, tout le monde en est conscient.

Comme vous le savez, le département a noué depuis de nombreuses années des liens étroits avec la fédération, car nous sommes convaincus que la chasse est nécessaire à la préservation et à l'équilibre de nos forêts. Les chasseurs sont de vrais experts de la biodiversité de notre territoire. Pourtant, ils subissent les critiques de certains qui voudraient faire disparaître cette tradition si importante pour la vitalité et la bonne santé de nos territoires ruraux. Je tiens à le rappeler ici, la chasse fait partie de notre identité et elle doit continuer à en faire partie, d'autant qu'elle contribue à préserver des équilibres environnementaux. La chasse, comme l'agriculture et la pêche, est une activité essentielle à la ruralité vivante. Nous sommes fiers de vous compter parmi les acteurs qui interviennent depuis 2015 dans la gestion environnementale de nos espaces naturels sensibles. Votre expertise nous est tellement précieuse ! C'est le cas aussi, sous la propriété départementale des hauts plateaux du Vercors, où le département a décidé de se conformer au plan de chasse triennal qui lui est imposé et qui a débouché sur une polémique il y a deux ans, qui n'avait pas lieu d'être. C'était en effet une obligation de l'État sous peine de pénalité car l'accroissement du cerf élaphe pèse sur le renouvellement de la forêt. Cette polémique était montée de toutes pièces quand on sait que la chasse a toujours été présente sur les hauts plateaux du Vercors, qu'elle était nécessaire à la préservation de la forêt. On sait maintenant qu'en 3 ans, seuls dix cerfs ont été prélevés, bien moins que le nombre maximum défini. Vous le savez mieux que moi, la chasse est rigoureusement règlementée, contrairement à ce que certains activistes essaient de faire croire. Nous sommes convaincus que la forêt peut rester un lieu où les multiples activités se rencontrent à condition que chacun respecte l'autre et respecte les règlementations en place. C'est tout l'objet de la Charte départementale de la ruralité que j'ai présentée l'année dernière et que j'ai fait adopter le 30 juin dernier à l'unanimité, au sein de notre assemblée départementale. Faire en sorte que la ruralité reste vivante, respecte les traditions et permette une cohabitation exemplaire entre les différents usages de la forêt. Dans ce souci de cohabiter au mieux, le département de l'Isère a aussi fait évoluer sa propre application Isère Outdoor dans une rubrique « Partage de la nature » qui permet de disposer d'informations en temps réel sur les zones de chasse et de pastoralisme. Ceci a été réalisé grâce à votre implication. Vous vous mobilisez pour que la chasse soit plus sûre, pour vous et pour tous les usagers. Il faut que tout le monde joue le jeu et comprenne que la nature n'est pas un terrain de jeu. La fédération est un acteur indispensable pour le département, qui propose notamment des actions pour la connaissance et la préservation de la faune iséroise. C'est pour cela que nous avons accordé, en 2023, 70 000 euros à la fédération dans le cadre d'un appel à projets Soutien en faveur de la biodiversité du vivant. Ce soutien s'est étendu au titre de l'axe agricole du projet « Un arbre, un habitant en Isère », avec une autre subvention de 41 000 euros. Ce plan initié en 2022 vise à planter 1 000 000 d'arbres en Isère d'ici à 2028. En 2 ans, ce sont plus de 60 000 arbres qui ont été plantés en milieu urbain comme en milieu rural, avec l'appui d'acteurs tels que les communes, l'ONF, les agriculteurs et vous, les chasseurs. L'engagement de la fédération en faveur de ce plan, tout comme les initiatives des ACCA, nous rappelle une fois de plus des acteurs naturels de la protection et de la biodiversité. À terme, avec les agriculteurs et les chasseurs, nous nous sommes donné un objectif de planter 12 kilomètres de haies via ce plan départemental, et nous tiendrons cet objectif.

Alors merci à vous tous. Parce que si la charte départementale de la ruralité a pu être coconstruite, c'est avec les différents acteurs ruraux, nous entendions tout à l'heure Jean-Claude qui fait partie des acteurs institutionnels. Il suffit d'entendre toujours des caricatures sur la ruralité pour comprendre, alors que cette charte est vraiment l'objectif clé. Dire tout ce qui se fait de bien dans la ruralité sans éluder nos difficultés, qui sont réelles, des difficultés de mobilité, parfois de logement, parfois d'emploi, c'est certain. Mais comme nous sommes bien dans nos villages ! Et comme ils sont beaux ! Grâce à qui ? Grâce à nos agriculteurs, certes, mais aussi grâce à vous. Gardez-le toujours à l'esprit. Au département, nous l'avons en tête et dans le cœur.

Je conclurai donc mes propos en renouvelant mes remerciements pour vos actions. Sachez que je serai pleinement à vos côtés et que nous partageons la même vision de la nature, dont les usages sont partagés, non opposés.

Je vous remercie.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

Merci, Monsieur MADINIER. Ces propos continuent à confirmer ce que tu me dis. Je l'ai vu, la ruralité est là, et là, c'est le cœur. Cela veut dire que nous pouvons être souvent à Paris, régulièrement, et garder le cœur toujours dans sa réalité et les deux pieds dans les mêmes chaussures et sur terre. Les pieds bien ancrés dans la terre.

Nous allons enchaîner avec quelqu'un qui justement va régulièrement à Paris, dans une forêt qui s'appelle l'Assemblée nationale, où poussent de jeunes arbres, mais des vieux aussi, qui se parlent entre eux plus ou moins en

communiquant. J'ai travaillé cette semaine avec quelqu'un qui travaille beaucoup sur les arbres et j'ai appris que certains arbres ne s'entendent pas, ne poussent pas bien quand ils sont à côté. Le platane et le chêne, par exemple, ne vont pas bien ensemble. À l'Assemblée nationale, comment ça se passe ? Je vais me rapprocher de madame BATTISTEL. Vous nous direz tout à l'heure, cette médaille que nous allons vous remettre, la mettrez-vous dans votre poche à l'Assemblée nationale ? J'avais posé la même question à votre collègue sénatrice qui était à votre place l'année dernière.

Orateur : Mme Marie-Noëlle BATTISTEL – Députée SOC de la 4e circonscription de l'Isère
Merci beaucoup. Bonjour à toutes et tous. Est-ce que je mettrai la médaille dans ma poche ? Cela dépend de sa taille, je ne connais pas encore la médaille. Ce sera en tout cas un grand honneur et une grande fierté pour moi de la recevoir et je vous expliquerai pourquoi tout à l'heure.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Merci, parce que cela ne doit pas être simple. Danielle, si tu veux nous dire comment procéder. Avec Jean-François et Alain, parce que c'est vous, en tant que Vice-Présidente, qui allez accompagner et faire cette remise officielle de médaille.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Comme je l'ai dit tout à l'heure, je suis vraiment très heureuse d'accueillir Marie-Noëlle BATTISTEL, qui rate très peu d'occasions de nous rencontrer sur le territoire. Elle est très attachée au monde rural et au monde de la chasse en particulier. Je voulais quand même vous décrire un peu son parcours politique, car son engagement ne date pas d'hier. Elle a commencé en 1995 au conseil municipal de la Salle-en-Beaumont et elle a poursuivi en tant que Maire pendant presque 20 ans de mandat. Elle connaît donc un petit peu le territoire ! Elle a été également Conseillère Régionale Rhône-Alpes et elle est Députée depuis 2010 avec des réélections successives. Elle est aussi Vice-Présidente de la commission permanente des Affaires économiques, elle a différentes délégations et en particulier celle du Droit des femmes et celle de l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes. Elle est intervenue plusieurs fois en assemblée plénière sur des dossiers comme celui de la sécurité des élus locaux et la protection des maires ou le soutien sur l'engagement bénévole et la simplification de la vie associative. Vous voyez donc comme elle est attachée au territoire et aux gens qui y vivent.
Je crois qu'Alain veut dire un mot, parce qu'ils sont amis, ainsi que Jean-François.

Orateur : M. Alain SIAUD – Vice-président de la FDCI
Nous nous connaissons en effet, je ne dirais pas depuis des années car cela nous embêterait tous les deux, mais depuis très longtemps.
Danielle vous a donné une partie du parcours de Marie-Noëlle, il faut y ajouter la CLE, la Commission Locale de l'Eau, et encore quelques bricoles. Je pense qu'elle connaît la quatrième circonscription comme sa poche, pour mettre la médaille il y aura de la place, tu vois qu'elle n'est pas grosse. Je ne te conseille pas de la mettre autour du cou quand même, ou tu prends tes responsabilités.
Je vais te remettre cette médaille au nom de tous les chasseurs de l'Isère. Tu en feras bon usage, je pense.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Merci beaucoup, Madame la Présidente, de cette confiance.

Orateur : M. Jean-François JOSE – Vice-président de la FDCI
Comme tout le monde le sait, je suis un gros sentimental alors plutôt que la médaille, je préfère offrir un bouquet au nom de la Fédération pour tout ce qu'elle a fait pour les chasseurs. Merci, Marie-Noëlle.

Orateur : Mme Marie-Noëlle BATTISTEL – Députée SOC de la 4e circonscription de l'Isère
Merci beaucoup, Madame la Présidente, mesdames et messieurs les présidents et responsables d'ACCA, mesdames et messieurs les administrateurs, mesdames et messieurs les salariés de la fédération départementale, mesdames et messieurs les élus, monsieur le Maire, monsieur le Vice-Président du Conseil Départemental, Monsieur le Président de la communauté de communes du Vercors, chère Nathalie. Je n'en oublie pas, j'espère.
Mesdames et messieurs, je suis évidemment ravie d'être aujourd'hui parmi vous, encore plus particulièrement aujourd'hui avec l'honneur qui m'est fait, madame la Présidente, cher Jean-François, cher Alain, de recevoir cette médaille.
Merci Madame la Présidente pour votre invitation régulière à ce temps d'échanges important dans la vie interne de la Fédération qui, non seulement, souligne le travail qui est engagé par vous tous sur le terrain, mais nous permet

aussi d'entendre vos débats. Nous avons entendu le discours très politique et engagé de Madame la Présidente. Il permet aussi d'entendre aussi vos interrogations, les enjeux que vous posez, et de comprendre la vision globale qui est défendue au niveau du département. Dans ma grande circonscription rurale mais aussi de montagne, et j'insiste car la question de la montagne est pour moi extrêmement importante, les vallées, les villes, les villages, il y a 4 des 12 pays cynégétiques tracés par votre schéma départemental de gestion (en Matheysine, Oisans, Vercors, et sur les contreforts de l'agglomération). Comme dans le reste du département, vous remplissez des missions essentielles. Nous le savons, c'est un travail d'équipe avec les associations, les propriétaires forestiers, les agriculteurs, les élus locaux. Vos adhérents jouent un rôle de régulation, de formation, d'information, d'entretien, de protection des récoltes qui contribuent à un équilibre si fragile.

Du temps où j'étais Maire, vous l'avez souligné, Madame la Présidente, et ensuite pendant tout mon mandat de parlementaire, j'ai eu l'occasion de tisser avec les ACCA une relation de confiance réciproque, qui exige la responsabilité et l'engagement de chacun. Je dois vous avouer que nous avons parfois des désaccords, c'est vrai. Il y a parfois des débats vifs sur l'agrainage, le partage des usages, la signalisation, la gestion de la prédation, mais la force de ceux qui veulent bien se parler, même à voix haute, c'est de confronter les points de vue et de faire naître un point d'équilibre qui ressemble à l'intérêt général dont nous sommes tous les gardiens.

Alors merci pour le témoignage de confiance que vous venez de me faire par la remise de cette médaille de la Chasse, j'en suis très honorée. Cela témoigne de la confiance partagée que nous avons su construire au fil des années. Merci de l'honneur que vous me faites aujourd'hui.

Dans cette époque de grande tension dans laquelle les gens se jugent et s'interpellent sans vraiment chercher à se connaître, je continue de croire aux vertus du dialogue et du respect réciproque. Attiser les peurs, vous l'avez dit, Madame la Présidente dans votre discours, c'est la pratique de certains dans tous les domaines politiques. C'est la culture politique qui est le ferment de l'extrémisme que je combats évidemment. Permettez-moi donc de saluer et de féliciter devant vous l'esprit de responsabilité dont vous faites souvent preuve avec la signalisation, l'application pour smartphone Land Share, les formations apportées aux 18 000 chasseurs isérois et chasseuses iséroises puisque, vous l'avez dit, il y a de plus en plus de femmes inscrites et cela me fait très plaisir en tant que membre de la délégation au Droit des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Cela me touche particulièrement. Dans les dialogues permanents que vous engagez avec les élus et les acteurs locaux sur les différents territoires, vous montrez que non seulement les chasseurs sont responsables, mais ils sont aussi force de proposition et d'innovation pour sortir de ces sujets difficiles.

Merci de votre mobilisation également au mois de mars dernier, dans les opérations « J'aime la nature propre », qui ont permis de ramasser quelques tonnes de déchets qui polluent nos forêts et nos campagnes. Merci aussi pour les engagements pris pour faire évoluer les pratiques vers une chasse plus durable, en cette période de grands changements climatiques. Merci également pour votre action visant à assurer un meilleur partage des espaces naturels. Nous savons tous que, sur ce sujet, les avis peuvent être très tranchés. On peut entendre l'avis légitime des chasseurs qui effectuent leur mission au quotidien depuis des siècles. On peut entendre et comprendre aussi, je le crois, les attentes qui sont exprimées dans nos villes et villages par celles et ceux qui espèrent un partage serein et sûr des espaces naturels, qui sont aussi des lieux de balade, de plaisir, et de loisirs en famille. Il y a en la matière deux aspirations qui ne sont pas irréconciliables, j'en suis convaincue, et je veux saluer le travail engagé en ce sens par la fédération de chasse et de nombreuses ACCA pour concilier des pratiques plus respectueuses les unes des autres, pour mieux communiquer, mieux signaler, mieux sécuriser les battues, pour mieux partager aussi ces espaces et le temps, et respecter les usages des autres. Ces efforts doivent être poursuivis par nous tous, chasseurs bien sûr mais aussi promeneurs, agriculteurs, sportifs en tout genre, pour respecter à la fois la nature et la place de l'autre en son sein. Le patrimoine naturel est une immense richesse que nous devons tous entretenir. Dans une société très consommatrice, notre responsabilité partagée est de rappeler que nous devons en avoir un usage citoyen. Merci donc aux chasseurs qui s'engagent en ce sens.

Dans ma circonscription de montagne, je crois que nous partageons tous l'adhésion aux valeurs des gens de la terre. La vision de ceux qui sont attachés à un patrimoine naturel exceptionnel qu'il faut à la fois préserver, défendre, mais sur lequel aussi nous devons vivre. Nous devons protéger nos territoires victimes du changement climatique, victimes de la pollution et des conséquences des activités humaines inconsidérées, mais nous devons aussi pour autant ne pas en faire des réserves d'Indiens, des conservatoires sans vie et sans âme. Si nos montagnes et nos campagnes sont telles que nous les connaissons, c'est parce que depuis des milliers d'années, des agriculteurs modèlent des paysages par leur production. Si les Canadairs ne survolent pas le génépi à la moindre étincelle, c'est parce que des femmes et des hommes et leurs troupeaux les entretiennent, et vous y contribuez largement. J'aime à penser que la qualité de vie se partage et que notre responsabilité est de démocratiser l'accès à notre formidable patrimoine naturel. Il ne peut pas y avoir les urbains d'un côté et les ruraux de l'autre. Il ne peut pas y avoir les chasseurs face aux écologistes. Il ne peut pas y avoir les bons et les mauvais. Tout est bien plus complexe et plus entremêlé. Chacun peut avoir sa place, à condition qu'il respecte celle des autres. Le chemin de l'intérêt général,

nous en avons parlé, est bien difficile à trouver parfois. Ne donnons pas des arguments à ceux qui caricaturent grossièrement le monde de la chasse pour la condamner sans procès.
Je voudrais terminer mon propos en vous souhaitant évidemment de bons travaux ce matin, mais aussi dans les semaines et les mois à venir. Vous pouvez en tout cas compter sur le soutien des élus, qui vous l'ont témoigné à l'instant à la tribune, et d'ores et déjà sur notre reconnaissance. Je reste pour ma part évidemment disponible pour échanger et continuer à porter à l'Assemblée nationale une parole engagée et de terrain, qui refuse la facilité de l'opposition dogmatique de principe et qui fait du dialogue entre les publics différents le cœur de son action.
Je vous remercie.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Merci beaucoup. Je vais attendre que vous nous rejoigniez. Nous allons faire une parenthèse parce que j'ai une petite question à vous poser.
Je vous demandais tout à l'heure si vous auriez la médaille dans votre poche. Il y a les débats publics, ce qui se dit en tribune, tout ce que vous venez de nous dire, que nous ne devrions pas nous opposer. Mais dans les couloirs de l'Assemblée nationale, il y a les tribuns qui vont faire peur à tout le monde, mais on parle parfois de la buvette de l'Assemblée nationale, il y a quand même bien des moments où ils redescendent, non ? Ou alors n'est-ce pas possible de se parler ? Danielle disait tout à l'heure dans son rapport qu'on pouvait se parler, même si on n'est pas d'accord. On a l'impression qu'on ne peut pas se parler.

Orateur : Mme Marie-Noëlle BATTISTEL – Députée SOC de la 4e circonscription de l'Isère
Je vais essayer d'être concise et suffisamment précise. Évidemment que les relations à la buvette, comme vous dites, ne sont pas les mêmes que dans l'hémicycle, parce qu'il y a nombre d'élus qui forcent les choses et sont plutôt dans des expressions assez théâtrales quand les débats sont enregistrés. Lorsqu'ils sont moins enregistrés, cela va beaucoup mieux et nous arrivons à nous parler de manière différente.
S'il n'y avait que sur la chasse qu'on attisait les peurs, nous pourrions peut-être y remédier. Mais on attise les peurs aujourd'hui sur nombre de sujets, et je crois que ce n'est pas le chemin que nous devons prendre pour le bien-vivre-ensemble. Dans mon action politique, je cherche à faire accepter les différences, à trouver un chemin commun, quel que soit le sujet. Ici nous sommes sur le sujet de la chasse, mais on peut être sur les questions de la gestion de l'eau et tout à l'heure parlait de la CLE, ce n'est pas toujours facile de mettre autour de la table la Fédération des pêcheurs, les associations environnementales, les industriels, les services de l'État et les élus, sur des enjeux de partage de la ressource en eau. Pourtant, nous y arrivons parce que, pour moi, la première qualité d'un élu est l'écoute et le respect de l'autre. Je crois que si on arrive à se parler correctement et à écouter l'autre, on arrive toujours à trouver un chemin commun. Je crois que les quelques élus présents aujourd'hui savent que c'est ma pratique et je n'en change pas. La défense de la montagne, de la ruralité et de ce qui va avec (l'agriculture, la chasse…) n'est pas toujours simple dans l'hémicycle parce que nous ne sommes pas toujours très nombreux. Il y a beaucoup d'urbains dans l'Assemblée et la méconnaissance entraîne parfois l'incompréhension des modes de vie à la montagne et dans la ruralité. Je crois que la crise du COVID a fait davantage connaître nos espaces ruraux par les urbains, même s'ils les méconnaissent assez largement et en ont une pratique pas encore toujours adaptée. Notre mission aujourd'hui est de continuer à faire connaître notre milieu naturel pour mieux le partager dans le respect de notre environnement.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Merci. Non seulement ils ne le connaissent pas, mais ils en ont une représentation qui est tronquée. Donc nous sommes d'accord, l'année prochaine pour le « Dimanche à la chasse », en septembre, vous invitez tous les députés, vous ferez passer les invitations !
Nous allons donc poursuivre avec le label Chasse Isère, puisque votre fédération a décidé de mettre chaque année à l'honneur une ACCA, l'ACCA de Paladru. C'est Alain qui va leur remettre ce label. Les représentants de l'ACCA de Paladru, si vous voulez bien nous rejoindre au pupitre.
Il me semble que nous avions quelques diapositives qui montraient l'ACCA de Paladru, les voilà.
Lorsque nous avons préparé cette assemblée générale, on m'a dit que, à l'ACCA de Paladru, ils sont toujours partants, dès qu'il y a une innovation. Alain, tu vas nous dire pour quoi ils sont partants…

Orateur : Alain SIAUD – Vice-président de la FDCI
Cher Bruno, président de l'ACCA de Paladru, ton humanisme et l'engagement avec les membres de ton association sont des modèles que nous avons tenu à récompenser par la remise de ce label Chasse. Une ACCA avec une cabane estampillée Relais-Cyné, pour un partage tout au long de l'année de cet espace avec les cavaliers et les randonneurs, mais aussi lors de l'opération « Rando pour tous », organisée par la Fédération française de randonnée et les Comités

handisport et sport adapté, qui permet de créer des synergies entre participants, de surmonter les différences et de faire la promotion du monde de la chasse.
L'ACCA Paladru a aussi été volontaire pour tester et proposer des améliorations pour l'application « Protect hunt » avant la phase de déploiement sur tout le département. Cette application est depuis systématiquement utilisée par l'ACCA lors de chacune de ses battues. L'ACCA a également participé activement à l'opération « J'aime la nature propre », qui a été lancée cette année. 25 adultes et 10 enfants y ont participé sur la commune de Paladru. 22 m3 de déchets ont été récoltés, soit 1200 kilos. Il y a aussi les nombreuses réunions du pays des Terres froides, qui se déroulent à la salle des fêtes de Paladru, où l'ACCA réalise en clôture le « pot de la convivialité ».
Merci donc pour toutes ces actions, qui font vivre la chasse tout au long de l'année.
La commune de Paladru est connue pour son lac, pour ses chasseurs-cueilleurs, qui ont été présents sur ses rives depuis la préhistoire. Vous en êtes, l'ACCA de Paladru, les dignes descendants.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Vous savez maintenant ce qu'il vous reste à faire pour avoir le label Chasse Isère, ils vous ont déjà donné des idées.

Orateur : Bruno Jayet-Laraffe – Président de l'ACCA de Paladru
Mesdames et Messieurs, quelle surprise et que d'émotion, il y a un mois et demi, quand la Fédération m'appelait pour m'annoncer que notre ACCA recevrait le label Chasse Isère aujourd'hui lors de l'Assemblée Générale Départementale.
Petit retour en arrière… Situé en Nord-Isère, tout le monde connaît le lac de Paladru et son musée archéologique, beaucoup moins notre ACCA. Suite à la fusion des communes de Le Pin et Paladru en 2017, la commune nouvelle s'appelle désormais Les Villages du lac de Paladru, mais les deux ACCA sont restées en place. Surprise, comme je vous le disais, car il me semblait n'avoir rien fait d'exceptionnel, si ce n'est que s'investir et s'appliquer dans les actions et les projets menés par notre Fédération. N'ayant pas de lieu pour se rassembler, l'ACCA décide de construire sa cabane de chasse il y a 25 ans. Au fil des années, après l'avoir beaucoup améliorée, nous sommes devenus Relais Cyné en 2012 afin d'ouvrir nos portes à tous les usagers de la nature. Depuis, la Fédération Rando Isère y organise « Rando pour tous », en partenariat avec Handisport et sport adapté. Cette manifestation est destinée à favoriser une pratique commune, pour un public en situation de handicap et des personnes valides, où notre Relais-Cyné devient un point de ravitaillement incontournable.
La FDCI nous rejoint en 2018 en signant une convention avec notre ACCA et nous apporte un soutien financier pour cette manifestation au succès grandissant d'année en année : 1200 inscrits l'année dernière, dont 900 personnes qui passent à notre relais, où est présent le stand de la Fédération des Chasseurs afin d'expliquer toutes les actions et les travaux menés par les chasseurs pour la biodiversité. C'est un grand moment de partage et de convivialité pour ces personnes dont certains ont un handicap très lourd, parfois emmenées sur le relais avec des joëlettes. C'est une belle image du vivre-ensemble. Rendez-vous mercredi prochain à 8 h 30 pour la 16e édition.
L'ACCA s'implique aussi dans les cultures intermédiaires faunistiques, dans les plantations de haies (1,4 km de haies plantées ces 10 dernières années), dans la participation cette année le 16 mars à « J'aime la nature propre », avec la récupération de 22 m3 de déchets mis en déchetterie, la participation à la promotion et à la mise en place de Land Share et Protect Hunt. Il nous reste encore à organiser « Un dimanche à la chasse », ce sera fait cette année.
La seule petite ombre au tableau : la saison 2022-2023, avec la destruction de nos 28 postes surélevés. C'est difficile à encaisser, lorsque l'on sait que cet outil est conçu pour améliorer la sécurité de tous. À croire que certains n'ont rien compris ou ne veulent rien comprendre.
Madame la Présidente, Messieurs les Administrateurs, au nom de mon Conseil d'Administration, merci pour cette distinction que vous nous avez attribuée. Nous la fêterons ensemble avec nos sociétaires à notre assemblée générale en juin. Merci également à Alain PERRIN, notre administrateur pour le secteur, pour son travail et son efficacité. Un petit clin d'œil aussi au personnel de la Fédération, aussi bien sur le terrain que dans les bureaux, toujours présents pour résoudre un problème, nous renseigner sur un dossier.
Amis chasseurs, à l'heure où nos opposants essaient par tous les moyens de nous diviser, serrons-nous les coudes. Restons unis pour pratiquer, défendre et surtout transmettre notre passion.
Merci à tous, vive la chasse.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Quand nous vous disions que la ruralité est autour du cœur… cette année, on y met du cœur et on sent combien c'est important pour vous. Merci à l'ACCA de Paladru.
Nous allons terminer cette partie politique avec une politique que la fédération met en œuvre : la formation des jeunes chasseurs. Je crois que c'est assez particulier pour le mettre en avant. Nous allons découvrir ce stage tout à l'heure avec une vidéo mais pour l'instant c'est Yann, technicien de la Fédération des Chasseurs de l'Isère, qui va

nous présenter ce stage, qui a eu lieu dans les Alpes de Haute-Provence sur un site magnifique et avec une belle ambiance. Nous aurons aussi un témoignage de Laurent qui viendra nous dire ce que lui a apporté ce stage.
Yann, le micro est à toi.

Orateur : Yann PELLETIER – Technicien de la FDCI

Merci. Bonjour à tous. Je vous présente le résultat de ce premier stage que nous avons pu organiser en octobre 2023 pour de nouveaux chasseurs isérois, des lauréats de l'examen du permis de chasser de la saison 2023 essentiellement au domaine de la Lavandière, dans les Alpes de Haute-Provence.
La Fédération a longtemps cherché un lieu pour accompagner les nouveaux chasseurs, tout simplement parce qu'on ne devient pas chasseur à l'obtention du permis de chasser. Il y a de nombreux domaines qui restent mystérieux, voire des sujets d'inquiétude pour tous ces lauréats. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que 30 % des candidats à l'examen du permis de chasser ne sont pas issus du milieu de la chasse. Ces 30 % notamment partent de zéro sur la totalité des sujets, que ce soit la pratique de la chasse, le tir, le réglage, le traitement du gibier et bien d'autres sujets encore.
C'est ainsi donc que du 25 au 27 octobre 2023, nous avons accueilli un groupe de 16 nouveaux chasseurs, encadrés par 2 personnels FDCI : mon collègue Julien RUEL GALLAY qui s'occupe essentiellement de la formation au permis de chasser, et moi-même. Nous bénéficions d'un quota de 30 mouflons pour emmener ces 16 nouveaux chasseurs dans une première expérience de la chasse. Le programme de ces 3 jours a été riche, et a engendré des journées assez longues avec du tir, du réglage des armes, du réglage des tireurs, puisque pour certains c'était la première fois qu'ils utilisaient une arme à feu et beaucoup de choses étaient à recaler avec eux, un gros briefing sur la sécurité évidemment pour faire en sorte que ces 3 jours se passent le mieux possible et compléter leurs connaissances, une présentation de l'espèce du mouflon, 4 séances d'affût, combinées avec de la poussée silencieuse, et 4 séances d'atelier de traitement du gibier, où chacun des stagiaires a pu s'occuper d'au moins un animal de A à Z.
Nous avons bénéficié aussi de la présence d'un conducteur UNUCR, du département des Alpes de Haute-Provence, qui est venu présenter les techniques de recherche du gibier blessé.
Les journées ont commencé à 7 heures pour se terminer à 21 heures, sur les 3 jours.
Je vous montre quelques images pour illustrer ce qui s'est passé, vous voyez ici la première partie du stage avec l'atelier de tir et le réglage. Il était bien entendu important de s'assurer du réglage des armes et surtout important de faire tirer chacun des stagiaires, dont certains n'avaient jamais eu l'occasion de tirer avec une carabine à lunette sur une cible relativement éloignée, donc réglage de l'arme et réglage du tireur. C'était aussi un moyen de les mettre en confiance en vue des tirs d'affût qui pouvaient être lointains dès le soir de cette première journée.
Voici quelques photos de la deuxième séance d'affût. Pour la première, je pense qu'ils avaient tous un peu de pression et il n'y a eu aucun tir le premier soir mais dès le lendemain matin vous pouvez voir qu'il y a eu du prélèvement. Je laisserai Patrick GOFFI, qui va intervenir plus tard, présenter son domaine. Si vous voyez autant de bêtes sur cette photo, c'est qu'il y avait vraiment beaucoup de mouflons sur le territoire.
Voilà l'atelier qui a sans doute été le plus important au cours de ces 3 jours de stage. Pour beaucoup de nouveaux chasseurs, la question primordiale est d'aller à la chasse en toute sécurité, bien sûr, ils essaient de retenir tout ce qu'on leur apprend au permis et de le mettre en application, mais il y a quand même une question essentielle qui est qu'on va prélever du gibier et qu'une fois qu'il est prélevé, quels sont les gestes techniques qu'on n'apprend pas pendant la formation au permis de chasser. Cette chance que nous avons eu d'accéder à un territoire où nous pouvions emmener de nouveaux chasseurs nous a permis de développer ces sujets-là au travers des techniques d'éviscération, de dépouille, de découpe du gibier, d'examen sanitaire (ce qui est consommable et ce qui ne l'est pas), de détection de certaines pathologies, de certains parasites, etc. Sur la globalité du stage, nous avons prélevé, je crois, 19 mouflons. Vous imaginez que sur 19 bêtes nous avons eu beaucoup de choses à montrer à ces stagiaires qui ont tous participé avec beaucoup d'entrain et de motivation, comme nous pouvons le voir ici, à cet atelier de traitement. Cet atelier est sans nul doute le point le plus fort et le plus important que nous permet d'aborder ce partenariat avec le domaine de la Lavandière.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

J'ai une question à poser. Est-ce que c'est novateur, ou est-ce que d'autres départements font des stages de jeunes chasseurs ? Je trouve cela très intéressant.

Orateur : Yann PELLETIER – Technicien de la FDCI

Je pense que nous ne sommes pas les seuls à avoir eu l'idée. Dans la réalisation, ce n'est pas simple à mettre en œuvre et il faut vraiment avoir la chance de trouver un partenaire tel que le domaine de la Lavandière pour l'organiser de manière importante. Nous le réalisons aussi dans le parc naturel de Chambaran en local lors des formations sécurité et chasse en pratique du grand gibier, à une échelle plus modeste (un animal au mieux à chaque

formation). C'est un peu la même chose sauf que c'est sur une journée et là nous avons pu travailler sur 3 jours avec des gens qui ont vraiment profité du stage.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
C'est vraiment fantastique ce que vous proposez à vos nouveaux chasseurs. Il n'y a pas forcément que des jeunes.

Orateur : Yann PELLETIER – Technicien de la FDCI
Nouveaux chasseurs ne veut pas dire qu'ils ont 16 ans. Ce jour-là, nous avions toutes les tranches d'âge. Il y avait 2 mineurs, que nous avons vus en photo avec le tableau de chasse, et les plus âgés étaient un couple de personnes qui avaient environ la soixantaine.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Oui, on peut être nouveau chasseur à tout âge. Merci Yann. Nous allons regarder la vidéo pour en savoir encore plus sur ce stage, qui est vraiment une très belle initiative.

[Présentation de la vidéo]

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Merci pour ces très belles images. J'aime beaucoup votre volonté d'employer les bons mots. Nous faisons des « prélèvements » et nous « traitons » le gibier. C'est important quand vous essayez de vous faire connaître par ceux à qui vous faites peur. Dire que vous « traitez » le gibier, Danielle, est-ce que je peux dire que c'est une forme de respect ?

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
On rend les honneurs.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
On rend les honneurs, un peu comme on le voit dans les tribus indiennes.
Laurent, si tu veux bien nous dire ce qui s'est passé.

Orateur : Laurent
Bonjour. Je suis jeune chasseur, je n'ai pas 18 ans mais c'est la première fois que j'allais réellement chasser. Je suis parisien à la base, donc je ne suis pas du tout issu du milieu rural. J'ai habité dans les environs de Grenoble pendant longtemps et j'ai déménagé sur Belledonne, et c'était l'occasion pour moi d'apprendre la chasse et d'aller chasser en montagne. Je fais beaucoup de montagne, je suis randonneur et alpiniste, à la base. J'avais déjà croisé des chasseurs.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Est-ce qu'ils faisaient peur ?

Orateur : Laurent
Oui, mais plus par méconnaissance. J'ai entendu beaucoup d'histoires d'amis à moi avec des chasseurs, et pour moi aller à la chasse, c'était la découvrir et savoir comment chasser, aller en montagne, et aussi savoir ce qui se passait exactement à l'intérieur de la communauté des chasseurs. Il vaut mieux être à l'intérieur qu'à l'extérieur pour savoir ce qui s'y passe et ce qu'on y vit, si c'est réellement ce qu'on entend partout. C'était pour moi quelque chose d'intéressant à connaître, il était important d'apprendre à chasser.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Yann nous a dit tout à l'heure qu'il y avait eu un moment vraiment important sur le traitement du gibier. Peux-tu nous en dire un mot ? Cela aussi était peut-être nouveau pour toi.

Orateur : Laurent
Pour moi, tout était nouveau, à part le tir que j'avais expérimenté une fois au service militaire. La découpe du gibier était pour moi très nouvelle et essentielle. Comme le disait Yann, je me posais la question de ce que j'allais faire de mon premier animal, de comment j'allais m'en sortir. C'était vraiment une question importante. J'étais allé une fois à la chasse avec mon équipier à l'ACCA de PINSOT, j'ai loupé un chamois malgré de bonnes conditions de tir, j'ai loupé parce que mon arme n'était pas bien réglée, et aussi heureusement qu'il était là parce que si j'avais été seul,

il aurait fallu que je me débrouille, je n'aurais pas su comment faire en tant que jeune chasseur. Ce stage, notamment l'atelier de découpe, était pour moi essentiel.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Finalement, un stage comme celui-ci pour de nouveaux chasseurs, cela améliore la sécurité de tout le monde.

Orateur : Laurent
Améliorer la sécurité, je dirais oui, d'autant que le permis de chasser est beaucoup axé sur ce point. Cela a eu quand même un impact dans ce stage puisque j'ai pu mettre en pratique les principes de sécurité qu'on nous apprend et me rendre compte à quel point c'est important. Quand je suis sorti de l'un des postes de chasse, je pensais que je n'avais plus de balle dans ma carabine et, comme on nous avait répété « quand vous sortez du poste, vous vérifiez plutôt deux fois qu'une », j'ai vérifié et j'ai découvert qu'il y en avait encore une alors que pour moi, dans ma tête, il n'y en avait plus. La sécurité, on nous l'a apprise mais dans ce stage on l'a mise en pratique.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Merci Laurent.
C'est vraiment très intéressant. C'est une très belle initiative de votre Fédération, qui n'est possible que parce que vous avez la chance d'avoir dans vos rangs quelqu'un qui a ce domaine et vous l'a mis à disposition. Je crois que c'est quelqu'un de passionné de la chasse.
Cela me permet une petite parenthèse. La chasse est aussi un sport. Vous parlez toujours de traditions, de missions de service public, de loisirs, mais c'est aussi un sport.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Bien sûr que c'est un sport. Il se trouve que je connais Patrick GOFFI depuis très longtemps et sur un autre sport, qui est la boule lyonnaise, tout le monde le connaît dans le milieu du rugby mais je pense que son premier amour est la chasse, puisqu'il est aussi Président de l'ACCA de Tréminis.

Orateur : M. Sylvain VIZZUTTI – Administrateur de la FDCI
Mesdames et Messieurs, prenons une minute. Rappelez-vous la première fois où vous êtes monté en voiture à côté d'un jeune permis. Il conduit, vous êtes assis sur le siège passager, à côté. Vous ne pouvez pas vous en empêcher : « attention, tu vas un peu vite », « celui-là il tourne beaucoup », « priorité à droite », « regarde devant toi », « ça freine », tout en appuyant sur une pédale qui n'existe pas. J'en vois sourire, ça sent le vécu. Une fois à bon port, vous sortez du véhicule et avec un œil bienveillant vous vous rappelez que pour être un bon conducteur, il faut de l'expérience, de la pratique, se confronter à des situations qu'on ne maîtrise pas bien, avec quelqu'un pour nous guider. Pour le permis de chasser, c'est pareil. On vous l'a dit aujourd'hui, il y a de plus en plus de candidats au permis de chasser qui sont issus de territoires citadins ou peu attrayants. Eux ont eu la possibilité de se former avant leur première sortie. C'est pourquoi la fédération a mis en place de nombreuses formations à destination de ces jeunes chasseurs, en partenariat avec des ACCA pour mettre en pratique sur le terrain ou découvrir de nouveaux modes de chasse, des formations avec l'armurerie Peyron, pour s'initier au maniement d'une arme, formation avec l'association des Chasseurs de grand gibier. Merci à tous nos partenaires qui nous aident et nous proposent leur service régulièrement.
Cette année, la fédération a fait le choix de remercier plus particulièrement Patrick GOFFI, président de l'ACCA de Tréminis et propriétaire du parc de la Lavandière, dans les Alpes de Haute-Provence. En effet, il y a un peu plus d'un an, lors d'une discussion à bâtons rompus, Patrick me dit « il faut que je fasse tirer des mouflonnes dans mon parc. J'aimerais que ce soit de jeunes chasseurs d'Isère qui en profitent, je vous les offre. Je mets le parc et ses installations à votre disposition, faites-en bon usage. » Je suis plutôt content, je me dis « OK, des mouflonnes, mais combien ? » Je pense à 5 ou 6, peut-être 10, et Patrick me dit « non, non, une trentaine sur plusieurs années ». C'est comme cela que tout a commencé. C'est comme ça qu'une formation pratique à la chasse la plus complète a été mise en place, de la prise en main de l'arme à la découpe de la venaison. Tout a été abordé, tous les participants ont pu observer, échanger, se tester, pratiquer et, cerise sur le gâteau, dans un cadre magnifique.
L'exemple de Patrick est le summum de ce que nous avons fait jusqu'à maintenant. Dans le même état d'esprit, la Fédération a besoin que des ACCA soient en mesure de proposer des cartes journalières ou annuelles pour que de jeunes permis puissent mettre le pied à l'étrier et que leurs premières expériences soient passionnantes. Sinon, il est fort à parier qu'ils ne persisteront pas dans leur pratique. Certains réticents me diront qu'il y a une ACCA dans chaque village et qu'ils n'ont qu'à se débrouiller. Pourquoi pas ? Mais toutes les ACCA proposent-elles les modes de chasse que les jeunes d'aujourd'hui veulent découvrir ? Là où se pratique la battue, peut-être que certains rêvent secrètement de découvrir et d'apprendre l'approche, et réciproquement. Il faut que les territoires s'ouvrent et

s'adaptent à ces nouveaux chasseurs, qu'ils les forment et leur fassent découvrir cette passion qui nous anime.
Alors que je vous parle de partage, je vous rappellerai très égoïstement qu'il ne faut pas oublier que les jeunes chasseurs que nous formons aujourd'hui sont ceux qui nous feront chasser demain.
Pour conclure mon propos, j'ai toujours entendu dire que, même si tout augmente, dire merci ne coûte pas plus cher. Donc je remercie encore une fois tous ceux qui nous aident à mettre en place ces formations de terrain. Merci à toi, Patrick, pour ce don, merci pour ta générosité envers les jeunes permis de l'Isère.

Orateur : Patrick GOFFI Président de l'ACCA DE TREMINIS

Tout a été dit. La propriété, c'est quand même 400 ha, donc vous avez vu beaucoup de bêtes mais cela n'a pas été aussi simple que ça pour nos jeunes chasseurs. Il a quand même fallu 2 jours ou 3 de terrain pour arriver à faire ce prélèvement, qui peut paraître important. Il l'est, mais surtout, sur la propriété, il y a beaucoup de bêtes. Je suis président de l'ACCA de Tréminis depuis 28 ans, j'adore la chasse, même si cette année j'en ai été privé parce qu'une autre occupation m'a pris, et j'ai une idée de la chasse assez bornée. Quand on a eu cette discussion avec Sylvain, j'ai vu pour moi une grande opportunité de faire une gestion du parc avec beaucoup d'éthique et de faire plaisir à de nombreux chasseurs. Nous sommes tombés sur les jeunes permis, et c'est vrai que c'est une très bonne école, mais à condition que les choses soient bien faites. Je vais remercier tous les gens qui ont travaillé sur ce projet. Je pense aux gens de la fédération, à Yann, que je cite parce que je ne connais pas le nom de ses collègues qui étaient sur le projet, à la Présidente et à ses équipes qui ont permis la mise en place de ce stage. Fournir le domaine, les installations, c'est quelque chose de très simple. Ce qui est beaucoup plus compliqué, c'est d'animer 3 jours de formation pour des jeunes qui ne se connaissent pas, qui ne nous connaissent pas, et que cela soit productif. Ça l'a été, aux retours que j'ai de cette opération. Cela a été productif et positif pour les jeunes permis, c'est le meilleur écho pour moi. Cela s'est passé dans un cadre avec un temps presque parfait, et cela a permis pour moi de lancer cette régulation de la population, parce qu'on ne peut pas laisser des populations être trop importantes. Nous avons mis en place ce partenariat avec la Fédération, nous allons le reconduire cette année et je ne vois pas pourquoi nous ne le ferions pas toutes les années. Je préfère largement offrir ces bêtes plutôt que faire des grosses battues et les abattre indignement par rapport à l'éthique de la chasse. Merci aux techniciens et à tous ceux qui ont bâti ce projet. Je sais que cela a pu faire grincer des dents car cela a pu être considéré comme des vacances pour eux. Je peux vous dire que je ne voudrais pas supporter ce qu'ils ont fait pendant 3 jours. Parce que nous avons parlé de la sécurité, et quand on a un groupe comme celui-là, on doit être très attentif et on ne dort pas forcément très bien. Voilà ce que nous avons mis en place. Cela a été une réussite, tant mieux pour tout le monde et le premier ravi, c'est moi.

Pause.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

Avant de commencer, nous allons remercier les sonneurs. Juste avant d'entrer dans le cinéma, vous trouverez un petit flyer qui les concerne. Il y a plusieurs écoles sur le département. Pour être sonneur, il faut avoir surtout envie de l'être, inutile de connaître le solfège. C'est un instrument abordable, il faut avoir un peu de souffle et avoir envie de partager la passion de cette musique particulière. Moi, cela me prend toujours un peu les tripes, ça résonne dans le coffre quand les sonneurs sonnent. Tout à l'heure, nous avions la stéréo. J'étais entre le sonneur qui était tout seul et le groupe. Ils recrutent, prenez des flyers. Ils ont un bel événement qui se préparer le 28 avril, un concours régional à Lépin-le-Lac. La veille, le 27 avril, il y aura un concert par les trompes de Bonne. Allez les voir si vous aimez les trompes de chasse.
En attendant que tout le monde s'installe, nous allons digérer la première partie politique et son point d'orgue avec le stage. J'ai bien entendu que les stages « nouveaux chasseurs » ne vont pas suffire, il va falloir faire aussi les stages anciens chasseurs, parce qu'ils veulent tous y aller. Patrick GOFFI peut prêter son domaine toute l'année.
Nous passons à la deuxième partie, la partie statutaire. Elle est très importante parce qu'il faut se dire ce que nous avons fait.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI

Je vais remercier les administrateurs de la Fédération qui m'ont rejointe sur le plateau car c'est un travail collectif d'une année entière que nous allons vous présenter. Christophe FOURNIER, notre secrétaire général, qui va vous présenter le bilan d'activité. Vous avez pu voir qu'on vous a distribué un petit dossier papier qui retrace toute notre activité annuelle, tout ce que nous faisons au niveau de la chasse en Isère. Je tiens à souligner l'excellent travail de nos salariés à la Fédération. Pour élaborer ce document, ce contenu, c'est un travail de tous les jours toute l'année parce qu'ils doivent entrer dans des cases le travail qui est fait par catégorie et par espace-temps. C'est un travail fastidieux qui nous permet d'avoir toutes ces données pour pouvoir montrer qui nous sommes et ce que nous

faisons. Nous avons donc fait utile, mais en plus, je pense, nous avons fait beau. Le document est très ludique et très coloré. Nous le devons à Audrey VARGAS, notre chargée de communication, assistée par Loan, qui a fait ce travail de présentation et de transposition de l'utile à l'agréable. Je vais laisser la parole maintenant à Christophe.

Orateur : M. Christophe FOURNIER – Secrétaire général de la FDCI

Bonjour à toutes et à tous. Comme l'a dit Danielle, je vais vous présenter le bilan d'activité de la Fédération des chasseurs de l'Isère. C'est au conseil d'administration que sont prises les décisions politiques.

Ensuite je vous parlerai des salariés de la fédération, je profiterai de l'occasion pour les remercier. Ensuite, je présenterai les activités qui sont présentées en détail dans le rapport que nous vous avons remis à l'instant.

Je commence donc par le conseil d'administration. Votre Fédération est administrée par 12 administrateurs, qui ont passé pratiquement 11 000 heures à travailler bénévolement. Ils ont parcouru environ 110 000 kilomètres, soit environ 10 000 kilomètres chacun en moyenne, pour une trentaine de réunions externes. C'est au niveau du conseil d'administration que les décisions, les orientations de la Fédération sont prises.

Je vous présente rapidement sur la slide suivante la répartition géographique des administrateurs. Le département de l'Isère est découpé en 12 secteurs administratifs et vous voyez chaque administrateur sur son pays cynégétique.

J'ai dit que la politique était décidée au niveau du conseil d'administration, mais la réalisation est assurée par les salariés. Sur la slide suivante, nous pouvons voir que nous avons à la fédération 24 salariés, 18 permanents et 6 temporaires, qui répartissent leurs activités sur 8 pôles différents, qui vont de l'administratif au terrain, à l'environnement, au territoire, en passant par tout ce qui est projets puisque nous avons également une vision à long terme. Danielle l'a déjà dit, mais je tiens encore à remercier l'ensemble des salariés pour leur implication réelle et la qualité de leur travail.

J'en viens au bilan d'activité. 80 % de l'activité de la Fédération est réservée à des actions de service public. Vous avez à l'écran la répartition sur le camembert. Les principales sont, comme l'a dit Danielle dans son rapport moral, la valorisation du patrimoine et la formation. Le reste du temps est réservé aux chasseurs, par la formation, la coordination des actions des ACCA et par le permis de chasser, mission de service public. Ce travail est en direction des chasseurs et des associations communales de chasse agréées. Il y en a 518 dans le département de l'Isère et 157 chasses privées sont affiliées aussi à la fédération, pour un total cette année de 15 626 chasseurs. La diminution évoquée du nombre de chasseurs s'atténue d'année en année, et nous espérons repartir sur une dynamique positive d'ici quelques années en formant un peu plus de 500 nouveaux chasseurs par an.

Les validations : ces chasseurs font en grande majorité une validation nationale depuis la loi dite « du permis à 200 euros ».

L'une des missions principales de notre activité est la gestion de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Nous essayons de faire de manière la plus harmonieuse possible avec les sylviculteurs et les agriculteurs. Si je commence par parler de l'équilibre sylvo-cynégétique, le dialogue entre la Fédération et les forestiers est plutôt bon. Nous nous rencontrons assez souvent, notamment dans le cadre du plan régional de la forêt et du bois. La fédération organise des comptages. La forêt est surtout sensible aux grands cervidés. Dans l'attribution des plans de chasse, lors des commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage, nous tenons bien évidemment compte de l'avis des forestiers.

Je vais parler maintenant de l'équilibre agro-cynégétique. C'est un peu plus compliqué parce que nous allons parler dégâts, et notamment dégâts du sanglier, qui représente environ 88 % du montant total des dégâts pour l'année 2022-2023. Chaque année, plus de 300 ha sont détruits. La Fédération a investi dans du matériel, pour 45 000 euros de matériel de protection. Il est clair que le niveau de dégâts reste encore trop élevé pour notre Fédération et pour d'autres au plan national. Un accord national a été signé entre l'État, les représentants des agriculteurs et les chasseurs au niveau national. L'État a mis les moyens pour aider les fédérations à faire baisser les surfaces détruites. Il faut, à terme, que nous arrivions à les faire baisser sur le département de 25 à 30 % d'ici 2025. Cet argent donné par l'État ne sert pas à payer les dégâts, mais bien à mettre en place des mesures qui devraient faire baisser les surfaces détruites.

Heureusement, les activités de la Fédération ne se limitent pas à gérer des choses désagréables. Il y a aussi toute la partie Conservation des habitats, qui concerne environ 40 % de l'activité. En plaine, nous avons implanté des cultures intermédiaires à vocation faunistique pour 660 ha. 1,5 ha de coteaux ont été réouverts et des mares ont été créées (5 mares entre 50 et 400 m2). Nous continuons notre politique de plantation de haies. Cette année, 7,2 km de haies ont été plantées. Depuis 2008, la Fédération en est à 105 km, ce qui représente environ 180 000 arbustes. Pour cette année, les salariés y ont consacré 1100 heures de travail. La replantation est plutôt efficace puisque 80 % des arbres reprennent et perdurent.

Les habitats de montagne. En Isère, il y a 25 stations de ski. Sur tous ces secteurs, la faune, les petits galliformes de montagne sont présents, notamment le tétras-lyre. Il faut donc que nous créions des zones de refuge et nous en sommes pour l'instant à la création de 29 refuges hivernaux pour le tétras. 10 domaines ont engagé une politique

avec la Fédération de conservation et de sensibilisation des pratiquants à la présence de la faune en montagne. Nous travaillons également sur les 80 conventions signées dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) dictées par l'Europe et la PAC.

Dans le cadre de notre politique d'ouverture sur les non-chasseurs, nous avons un service animation qui promeut l'éducation à la nature. Cette année, ce service a sensibilisé 950 scolaires, a participé à 10 événements grand public et a confectionné des outils pédagogiques qui sont utiles notamment aux sociétés de chasse, aux ACCA, lors de leurs activités de communication. La Fédération prête des documents et des outils pédagogiques lorsque les sociétés de chasse en ont besoin, si les ACCA font des présentations dans leur commune, dans les écoles ou lors de manifestations, forums des associations ou autres.

Je n'oublie pas le volet sécurité qui représente quelque chose d'important au niveau de la Fédération. Nous avons une commission sécurité dédiée spécifiquement. Elle accompagne les ACCA dans la sécurisation de leur pratique, ou elle les aide lors de demandes de sanctions.

On améliore aussi la sécurité par la formation. Nous organisons des formations à la sécurité, pour une grande part de l'activité de nos salariés. Nous en avons parlé également dans le film, la sécurité sanitaire est aussi l'une de nos préoccupations. Nous réalisons aussi des analyses, soit pour la trichine du sanglier, la tularémie pour le lièvre et 97 analyses ont été réalisées cette année. Ces actions s'inscrivent complètement dans notre objectif de valorisation de la viande de venaison.

L'un des piliers de la sécurité est constitué des postes surélevés. Depuis 2012, plus de 4000 postes ont été subventionnés dans l'Isère. Depuis 2017, la Région AURA apporte un soutien financier pour leur renouvellement. Ils sont parfois dégradés. Vous avez à droite de l'écran les postes de sécurité par commune. En 2022-2023 : 289.

Concernant la cohabitation, l'une de nos manifestations est le « Dimanche en nature ». Nous l'organisons le premier dimanche de septembre dans le parc de Chambaran. Nous avons accueilli plus de 4600 visiteurs. La deuxième manifestation que je vous engage à poursuivre, vous, les nombreux présidents d'ACCA qui êtes présents, est « Un dimanche à la chasse », où nous invitons des non-chasseurs à participer à une journée de chasse un dimanche, sur les mois d'octobre ou de novembre. Cette année, 376 non-chasseurs ont participé. Les Relais-Cyné, les cabanes de chasse, servent aux chasseurs mais aussi aux autres utilisateurs de la nature, soit pour attacher des chevaux, soit pour casser la croûte, soit pour se mettre à l'abri.

Je vais terminer en vous parlant du numérique puisqu'il faut vivre avec son temps et s'inscrire dans l'évolution. Je pense que vous connaissez tous les applications Protect-Hunt et Land-Share. Cette année, nous avons déclaré 3383 battues sur Protect-Hunt et Land-Share, qui est l'application à destination des usagers, a été téléchargée plus de 10 000 fois. Pour avoir rencontré dans mon pays cynégétique des utilisateurs, des randonneurs, ils en sont friands et contents que nous utilisions ces applications. N'oubliez pas ces outils, ils participent à la sécurité et permettent d'informer les gens sur ce que nous faisons. Les vététistes et les randonneurs en sont plutôt contents.

Nous avons également d'autres applications, Vigifaune permet de signaler notamment les collisions mais pas que, les animaux vivants. On peut signaler la présence de loups sur Vigifaune. On peut aussi déclarer les attaques faites par les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, et la dernière application que nous utilisons est Géochasse, qui permet de déclarer tous ses prélèvements. C'est très pratique. Vous êtes en battue, vous avez pesé, avant de dépouiller vous déclarez tout de suite, vous avez le numéro de bracelet si c'est une espèce soumise à plan de chasse. Vous la déclarez directement et c'est très rapide et très efficace.

Je terminerai sur l'accompagnement des chasseurs, qui est une des missions importantes, et presque la mission fondamentale de la Fédération. Nous avons formé à peu près 1 850 chasseurs. Nous faisons 3 infos chasse, 11 bulletins d'information mensuels que nous avons sur Internet, nous réalisons des cartes également à disposition des ACCA. 29 ont été réalisées cette année. Nous avons fait 15 formations pour les ACCA et les AICA.

Je vais terminer mon rapport d'activité en parlant de Doc 'Isère. Mesdames et messieurs les présidents d'ACCA, dans une année où il faut renouveler le conseil d'administration, vous pouvez mettre votre règlement intérieur et de chasse sur Doc' Isère, c'est très facile, il est ensuite renouvelé automatiquement chaque année. Il suffit d'y apporter les modifications nécessaires, les dates se renouvellent automatiquement. Cela évite de le retaper. 55 % des règlements intérieurs et de chasse sont approuvés dans Doc 'Isère, 95 % des statuts des ACCA sont approuvés dans Doc 'Isère. Cette application vous permet également de rédiger les convocations pour vos assemblées générales d'ACCA ou de chasses privées.

J'en ai terminé pour ce bilan d'activité. Si vous voulez des informations plus détaillées, vous l'avez à votre disposition pour le lire. Merci.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

En complément, je parcourrai le document qui est un très bel outil. Nous allons continuer avec le budget, présenté par Claire, expert-comptable.

Orateur : Mme Claire NGO TON SANG – Expert-comptable – Cabinet SYNEXIA

Bonjour à tous. Les recettes nettes de la saison 2022-2023 s'élèvent à 3 243 142 euros et restent dans la même proportion que la saison précédente. Il faut cependant noter que la quote-part de prestations de services augmente de 2 %. Nous parlons ici de recettes retraitées car nous parlons des projets subventionnés nets, d'où l'écart que vous pourriez constater avec les comptes communiqués.

Voici le tableau par types de recettes, réparties par budgets : Fédération et dégâts. Les ventes de timbres baissent de 1 %. Les recettes liées aux dégâts augmentent de 36 %. La contribution territoriale reste stable, ainsi que les projets subventionnés. Les recettes liées au permis de chasse augmentent de 3 %. Les produits exceptionnels et financiers baissent de 53 %, ce qui est principalement dû à la cessation d'une provision pour indemnités de retraite qui a été placée dans une assurance. L'augmentation la plus significative provient des ventes et prestations de services, et plus particulièrement des prestations de services aux non-adhérents, dont le montant a presque triplé en un an. Vous pouvez constater une augmentation générale des recettes de 5 %, soit 166 937 euros, principalement liée à la cotisation Dégâts et à l'ouverture des prestations de services aux non-adhérents.

Pour les dépenses, elles aussi retraitées, la répartition des 3 348 807 euros pour la saison 2022-2023 nous permet de noter une augmentation de la proportion de la masse salariale qui passe à 39 %, contre 37 % l'année dernière, une augmentation des charges exceptionnelles qui passent à 3 %, et la baisse de la quote-part de l'indemnité Dégâts, qui passe à 21 % contre 25 % l'année dernière.

Le tableau des dépenses par type est réparti par budget, avec des frais de fonctionnement qui restent stables (baisse de 1 %), une baisse de l'indemnité Dégâts de 17 %. L'augmentation de la proportion de la masse salariale se ressent ici en numéraire, où l'on constate une augmentation générale en cohérence avec l'inflation de plus de 4 %.

Les dotations aux amortissements, hors projets subventionnés, baissent quant à elles de 15 %. Les charges exceptionnelles augmentent considérablement car il a été décidé cette année de provisionner le compte épargne-temps afin d'anticiper les coûts futurs des départs. La provision passée s'élève à 61 412 euros.

Une baisse générale des charges de 2 %, soit 58 573 euros, principalement liée à la baisse de l'indemnité Dégâts. Le budget Dépenses de la Fédération augmente uniquement par l'augmentation de la masse salariale.

Avec 3 243 142 euros de recettes contre 3 348 807 euros, la Fédération enregistre une perte globale de 105 665 euros, qui sera affectée à 145 834 euros au fonctionnement, et un bénéfice de 40 169 euros aux Dégâts.

Sur ce graphique, vous visualisez l'historique des 9 dernières années avec en orange l'historique des résultats liés aux Dégâts, en bleu l'historique des résultats liés au fonctionnement général, et en violet le résultat global.

Un rapide rappel de l'historique des engagements dans les projets subventionnés, qui restent globalement réguliers sur les dernières années.

Avec la proposition d'affectation du résultat de la perte de 105 665 euros, les réserves seraient les suivantes : la réserve générale passerait à 2 751 631 euros. La création d'une dissociation dans les réserves des dégâts, avec une réserve des Dégâts dite « générale » de 29 983 euros, et une réserve UG Dégâts, qui passerait à 69 011 euros.

Avec un fonds associatif de 2 961 952 euros, la situation financière de la fédération reste toujours confortable.

Pour conforter nos propos, nous pouvons observer que la trésorerie de la fédération reste bonne et s'élève à 2 789 172 euros. Son endettement est très faible, avec un dernier prêt qui s'arrêtera en avril 2027. Pour préserver ce confort de trésorerie, la fédération doit faire preuve de précaution et financer par emprunt ses prochains investissements.

Merci pour votre attention.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur

Comme d'habitude, beaucoup de questions se sont posées dans les réunions de secteur. Nous enchaînons donc avec le rapport du commissaire aux comptes, monsieur Bertrand SIEFFERT.

Orateur : M. Bertrand SIEFFERT – Commissaire aux comptes

Bonjour à tous.

Le rapport du commissaire aux comptes fait trois pages. Je ne sais pas si vous en avez déjà rencontré, mais, à l'occasion, lisez-le. Il a ceci de bien fait que le premier paragraphe sert de conclusion, c'est l'opinion du commissaire aux comptes, je vais donc vous lire essentiellement ce petit passage.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

Je vais m'arrêter là, sachant que nous sommes déjà en avril 2024 et nous parlons des comptes 2023, s'il y avait eu des inquiétudes, vous en auriez entendu parler avant.

Bonne continuation.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Merci. Puisque nous avons parlé d'hier, nous allons parler de demain et du budget prévisionnel 2024-2025 présenté par le trésorier, Alain PERRIN.

Orateur : M. Alain PERRIN – Trésorier de la FDCI
Avant de vous présenter le budget prévisionnel 2024-2025, je vais vous parler des cotisations Dégâts 2024-2025, qui sont en relation avec la saison 2022-2023.
Le montant des cotisations 2024-2025, montant des dégâts 2022-2023 : 614 740 euros, qui comprennent les indemnisations Dégâts versées aux agriculteurs et les frais de l'estimateur, moins le plan de résilience dont nous avions encore la chance de bénéficier pour cette année 2022-2023.
La ligne Dégâts, c'est-à-dire la totalité des enveloppes des 26 sujets s'élevait cette année à 570 000 euros. Notre exercice présente un déficit de 44 740 euros.
Concernant les UG, 15 UG ne dépassent pas leurs enveloppes. Une partie de l'excédent, 11 300 euros, est reversé dans leur compte UG au prorata de cet excédent. D'habitude, quand l'exercice est déficitaire, on ne reverse pas d'argent dans les comptes UG. Cette année, il a été décidé, vu le faible dépassement, de reverser une somme dans les comptes UG pour les récompenser de leur bonne gestion.
11 UG dépassent leur enveloppe. Sur ces UG en déficit, 2 effacent intégralement leur dette en utilisant leur compte UG, 2 ne l'effacent que partiellement avec un apport de 14 600 euros. Le reste du déficit est comblé par 110 400 euros en provenance des UG excédentaires, 65 000 euros correspondent à la cotisation Dégâts qu'auront à payer les 9 UG restantes.

Budget prévisionnel 2024-2025
Il est à l'équilibre, à 4 017 000 euros, et tient compte des différentes hausses de charges mais aussi des variations sur les produits.
Par rapport à 2022-2023, les charges sont en baisse de 2,8 %, tenant compte des augmentations récurrentes sur les salaires et les énergies, mais tablant sur une baisse des indemnités Dégâts versées aux agriculteurs suite à la mise en œuvre de la Convention Dégâts signée avec le monde agricole.
Une répartition des charges identique à 2022-2023 avec même importance des deux segments Charges du personnel et Achats et services extérieurs, qui représentent 74 % des charges.
Par rapport à 2022-2023, les produits sont en baisse 1 %, tenant compte de la baisse du nombre de chasseurs, de l'indexation sur le coût de la vie, du montant des validations et de la perte des sommes correspondant au plan de résilience.
Afin d'équilibrer le budget, une augmentation des cotisations territoriales de 5 %, ces cotisations n'ayant pas augmenté depuis 5 ans. Ajout de 5 euros de frais de dossier sur les validations départementales. Ces frais de dossiers étaient déjà présents sur les validations nationales.
La répartition est identique à 2022-2023, avec même importance des 3 segments : validations, cotisations Dégâts territoriales et plan de chasse, subventions d'exploitation qui représentent 80 % des produits.

Ce qu'il faut retenir pour 2024-2025 :
Une ligne Dégâts à hauteur de 570 000 euros. Une augmentation du montant des validations annuelles, avec une indexation FNC sur le coût de la vie de 2,5 % + les 5 euros de frais de dossier sur la validation départementale, sans compter l'assurance. Une validation départementale qui passe de 157 045 euros à 166 009 euros et une validation nationale qui passe de 216,98 euros à 221,98 euros. Ces chiffres sont à prendre avec circonstances. Certaines données ne sont pas encore totalement établies, elles sont estimées à partir de nos propres validations faites au niveau de la fédération. Cela permet une augmentation sur certains thèmes.
En ce qui concerne l'augmentation des contributions territoriales, indexées sur le coût de la vie et qui vont augmenter de 5 %, il y a différentes tranches. À la base, les 200 euros qui concernent tous les territoires qui sont en dessous de 50 ha, et ensuite les différentes tranches. Pour un territoire qui cotisait en 2023-2024 300 euros, cela fera une augmentation de 15 euros.
Pas d'augmentation des taxes Plan de chasse, avec les différents chiffres concernant les différentes espèces soumises à plan de chasse.
Merci de votre attention.

Orateur : M. Michel GUETTAT – Présentateur
Pour terminer cette partie statutaire, puisque vous avez la chance de voter à distance, Alain va vous rappeler les modalités de vote.

Orateur : M. Alain SIAUD – Vice-président de la FDCI
Cette année, nous proposons encore le vote en ligne depuis votre espace Adhérent. 7 questions vous sont posées et des documents sont annexés à chacune d'elles.
Vous pouvez voter dès à présent et jusqu'au 10 avril à 18 heures. Les résultats vous seront communiqués à partir de 11 heures. Je vais vous lire les questions.

1. Approbation du PV de l'AG du 8 avril 2023
2. Approbation du budget réalisé en 2022-2023
3. Approbation du budget prévisionnel 2024-2025
4. Approbation de l'adhésion individuelle FDCI
5. Approbation de la contribution territoriale 2024-2025
6. Approbation des taxes Plan de chasse 2024-2025
7. Approbation des modifications de l'AG FDCI en 2025

Bon vote.

Orateur : Michel GUETTAT - Animateur
Merci. Vous savez tout.

Orateur : Mme Danielle CHENAVIER – Présidente de la FDCI
Juste une petite modification. En fait, le septième point, qui concerne l'approbation des modifications de l'AG, a été annulée. Nous allons réfléchir encore un petit peu. Il n'est donc pas dans vos bulletins de vote mais il était resté dans la présentation. Vous n'aurez pas à vous prononcer sur ce thème. Nous nous donnons une année pour réfléchir encore.

Orateur : Michel GUETTAT - Animateur
Nous allons maintenant avoir un temps nouveau dans votre assemblée générale, qui préfigure peut-être ce que vous avez envie de faire. Votre président national a parlé de l'art de la chasse et de ses traditions millénaires. Nous allons aller voir d'où viennent ces traditions millénaires. La fédération a choisi de donner la parole pendant une trentaine de minutes à Louis MEILHAC, chasseur sur le plateau du Vercors, mais aussi ethnographe. Un ethnographe est quelqu'un qui étudie les cultures et les modes de vie des peuples, des communautés, des sociétés, en fonction des territoires où ils vivent.
Nous allons nous replonger dans l'histoire. Je parlais tout à l'heure des chasseurs-cueilleurs… C'est un peu bateau mais on dit parfois que pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Commençons par ce moment de partage de culture, de rappel de ce que vous êtes.

Orateur : Louis MEILHAC – Ethnographe
Bonjour. Quelques précisions avant de commencer cette modeste communication. Je n'ai pas l'habitude de parler à des gens qui ont des profils multiples. J'ai été habitué à parler à des groupes d'étudiants de niveaux homogènes. Ils étaient donc calibrés, et là il faut que je m'adapte. Voilà ma difficulté, voilà mon challenge. Ceci dit, je suis chasseur. Par les temps qui courent, soyons prudent. Je crois que mon premier permis date de 1976, ce n'est pas d'aujourd'hui. C'est vrai que je suis un petit intellectuel, pardon encore, mais sans eux nous n'aurions pas de vaccin, pas d'avion, pas de librairie, donc je ne vais pas revenir sur l'utilité du travail intellectuel. Je suis également né sur un plateau équivalent à celui du Vercors, qui est celui de l'Aubrac. Je ne me ferai pas le porte-drapeau de la ruralité, mais j'en suis.
Je voulais en préambule vous dire que le travail que j'ai fait se divise en 4 parties, qui commencent par les débuts de l'homme sur terre. Les hommes des temps primitifs ne connaissaient pas la chasse. On croit toujours le contraire, mais ils ne chassaient pas. De même, on les représente nus, mais c'est faux, ils étaient habillés avec des peaux de bêtes. La chasse va venir avec les autres progrès des institutions.
La plupart d'entre nous sommes construits à partir de deux pôles : le pôle grec, la démocratie (Winston Churchill a dit « c'est le moins mauvais des systèmes ») ; et le système religieux nécessaire au passage à des niveaux différents. On ne peut pas comprendre la chasse sans regarder d'où nous venons. C'est un héritage dont il ne faut pas avoir honte. Il est très lourd, chargé. J'ai passé 5 ou 6 ans à faire une thèse de doctorat sur la chasse parce que je pensais que j'avais raison. 98 % du temps de l'homo sapiens était consacré à la chasse et à la cueillette. On ne peut pas être dans les 2 % restant et penser qu'on est les meilleurs. Le narcissisme actuel fait que tout est dans le présent, mais non, nous sommes le passé. C'est évident. Et je suis chasseur avec mon passé, avec mon héritage, que je le veuille ou pas. En revanche, ce passé et cet héritage nous condamnent à une certaine éthique. Nous le verrons, l'éthique c'est la morale. Comte-Sponville, qui est un philosophe à la mode, dit que ça fait plus chic de dire « éthique » que

« morale ». Ce sont des façons d'être et de se poser dans la vie par rapport à des valeurs, par rapport à une expérience et à une connaissance.
Il faut revenir à la préhistoire. Les Grecs, avec leur intelligence, nous ont donné le pilier central de notre récit occidental. La Chine ne pense pas comme ça. Elle a un autre récit, une autre vision. Et notre difficulté est due au fait que nous avons très peu de restes sur le monde antique. Nous avons des vases, sur lesquels on a quelques traces. Alors que les Chinois, eux, ont une vision globale beaucoup plus riche que nous depuis 10 siècles avant Jésus-Christ. Nous voyons l'espace, le ciel risque de nous tomber sur la tête, il nous impose du mauvais temps, et des changements climatiques maintenant. Les Chinois englobent, eux, immédiatement dans leur vision l'espace et le ciel. D'où des gens qui ont étudié les astres très rapidement et ont eu l'intelligence de garder les documents.
Le troisième stade est la cité. Tout va se passer là, avec des choses surplombantes. Ce qui nous différencie des animaux, et cela va être une longue bataille pour se séparer de l'animal, c'est que l'homme est un progrès, une avancée perpétuelle avec des contrecoups, et cela continue. Il est dangereux de ne pas de temps à autre se poser calmement et regarder derrière nous.
Dans la préhistoire, la vie humaine est bestiale, dominée par le plus fort, nul châtiment n'existe pour les malfaiteurs, la violence seule fonde les rapports sociaux des hommes comme des bêtes. Pour ceux qui sont un peu attentifs à l'actualité, il y a des échos. C'est terrible mais c'est comme ça, il faut savoir se regarder en face pour progresser. Leur nourriture carnée provient de meurtres. Quand on avait faim, on n'allait pas chez le boucher, on savait que le voisin était gras, on allait le tuer et on le « bouffait ». Il faudra attendre Épicure, au IVe siècle avant Jésus-Christ, qui va dire « nous ne pouvons pas continuer, il faut arrêter l'inceste et le cannibalisme, sans cela il n'y aura jamais séparation entre l'homme et l'animal ». Nous étions des sangliers qui commençaient à devenir bipèdes, en voie d'humanité. C'est pour cela que la Grèce est reconnue comme étant l'un des piliers de notre civilisation. C'est là que cela repose. Et la chasse est un élément particulièrement absorbé par cette chose. Elle est marquée par la mythologie. Pendant longtemps, dans mon travail, j'avoue l'avoir un peu rejetée. Finalement, l'âge aidant, je m'aperçois de sa nécessité. Et en travaillant sur ces pages, je me suis aperçu que cette mythologie a été très importante parce qu'elle est à la base des religions. Il y avait l'esprit de la forêt, les mauvais esprits, etc. Mais la religion s'est construite dans cette évolution pour passer d'un paganisme terrible à des dieux. Les artisans de cette évolution sont des héros, avec un promoteur qui était Héraclès. Héraclès est un demi-dieu, 356-324 avant Jésus-Christ. On y voit aujourd'hui un personnage exceptionnel. Il est différent du génie, qui est un grand personnage avec ses œuvres. Un saint est un grand personnage équivalent avec la piété. Le sage, c'est la sérénité accompagnée de la lucidité. Les racines de la démocratie sont là : on va même contester ces héros, parce qu'ils ne sont que demi-dieux. Eurypide, en 480 avant Jésus-Christ, s'en prendra aux techniques qu'ont les chasseurs de cette protohistoire, avec l'usage des lacets, l'usage de l'arc, qui sont les pires des armes pour les hoplites. Les hoplites avaient pour tradition d'aller au contact. Mais tirer sur un ennemi, sur un animal avec un arc, c'est se mettre à distance, on ne va pas au contact.
Je crois que c'est le cheminement important. Certains étaient du côté des combats de loin, les autres du côté des combats rapprochés. Le primitif se bat contre des fauves avec une massue, arme préhistorique, mais celui qui commence à entrer dans une forme de civilisation ne s'habillera plus de peau. Chasser un lion, c'est s'habiller avec une peau de lion. On voit bien qu'il n'y avait pas de différence très nette entre l'homme et l'animal. Pour chasser un lion, on se déguise en lion.
À cette évolution correspondent des faits de domestication. Dans les critiques qui nous sont faites, il est souvent question du rapport à l'animal alors que la finalité de la chasse est de tuer, mais pas n'importe quand ni n'importe comment. C'est ça, et il ne faut pas en avoir peur. Nous sommes immédiatement attaqués mais vous allez voir que nous avons de quoi répondre.
Il faut dire que, d'une société de cueilleurs-chasseurs, nous avons des reliques dans un territoire français qui est la Guyane. La France donne aux Indiens Wayanas et Wanapis 80 % de tout le territoire de la Guyane. Aujourd'hui, ils sont très embêtés avec les orpailleurs. Nous avons des exemples qui nous donnent des restes de ce qu'est un chasseur-cueilleur, et de la domestication. On tue un pécari et on amène les petits à sa femme. Elle va les élever et ils vont devenir apprivoisés et chargés de l'interdit de les tuer. Ça m'est arrivé en Amérique du Sud de croiser un homme en pagne, suivi par un pécari, comme un chien. La mère, on l'a mangée avec joie, mais une fois grand, lui est devenu un objet presque sacré.
La deuxième chose est que chez ces chasseurs-cueilleurs, il y a des régressifs. Un chasseur-cueilleur régressif est un autochtone qui est revenu à son statut de chasseur-cueilleur et est passé dans le monde agricole. Il en repart vite. Marshall Sahlins qualifiait les chasseurs-cueilleurs en général comme les membres des premières sociétés d'abondance. Ils ont en plus l'avantage de ne pas faire de stocks. Le stock est déjà la source de la première inégalité : j'ai du stock et tu n'en as pas. Là, on prend dans la forêt. On travaille beaucoup moins que dans les sociétés agricoles, pour un niveau de vie très largement supérieur en termes de qualité et de quantité de produits alimentaires. Ils avaient compris que la philosophie de la chaise longue, c'est pas mal. Je plaisante mais ils sont très actifs. Voilà un tableau très rapide sur l'homme primitif qui commence à passer à un autre stade.

Je ne peux pas éviter de vous citer Charles Stépanoff, l'un des experts de la mort de l'animal, qui a fait ce travail magnifique sur la mort de l'animal. Mais quand on a fait Normale Sup, on ne peut pas faire des choses profondes, riches, en les exprimant simplement. Ceci dit, nous passons à la chasse chez les Grecs. Caton et Aristote disent que la chasse est l'un des fondements de la vie en société. Sa balader à fond sur les trottoirs en trottinette, ça ne prend pas sa source dans les mêmes origines, ce n'est pas avec ça qu'on a structuré des sociétés. Avec la chasse, oui. Elle est le fondement de la société. Xénophon a été l'artisan de toute cette philosophie. C'est un historien, militaire et philosophe, qui nous donne l'un des premiers grands textes : L'Art de la chasse. Ensuite, c'est Épicure qui conseille vivement de cesser le cannibalisme et l'inceste. Il avait compris que rien n'avancerait si on en restait là. Platon dira « rien de la chasse n'est innocent ». Chasser est un geste politique. La politique, c'est savoir ce qu'on fait dans et pour la cité. Ce n'est pas cette espèce de bataillerie entre des idéologies bien souvent…
Dans ce contexte, la chasse devient l'apprentissage indispensable des valeurs civiques. On ne flingue pas dans tous les sens, n'importe quoi et n'importe comment.
Je vous passe donc les Romains qui étaient des gens rustiques par rapport aux Grecs et vont pomper Xénophon tant qu'ils peuvent avec l'aide de Scipion Émilien, qui va séduire la jeunesse robuste de guerriers romains et va les convertir à la vénerie. Cette chasse a des particularités. Les filets qui étaient utilisés venaient de Carthage, d'Égypte et d'Espagne. C'est tout un commerce qui marche, tout un tas de communications avec l'extérieur.
Les coursiers utilisés pour suivre le cerf doivent avoir les yeux bleus. Pour les ours, il faut des chevaux aux yeux vert-bleu. Pour le léopard, il faut des chevaux aux yeux qui « respirent le sang ». Pour le sanglier, des chevaux aux yeux qui font jaillir de longs traits de flammes. Pour les lions, il faut des prunelles qui étincellent de feu.
Sous l'ancien régime, il faut mettre à jour comment une élite a vécu son droit à la domination sociale en légiférant sur la domination de la nature. Robespierre sera profondément déçu, mais quand vous allez voir la batterie d'éléments avancés par la loi… La chasse était aux confins de tous ces mouvements. La chasse va se mêler au religieux par un phénomène de vision-conversion. Je vois le Christ dans les bois d'un cerf, et je me convertis. Saint-Hubert. L'Église récupère la symbolique, parfois même en s'appuyant sur des textes de l'Ancien Testament, de cet animal messager. C'est pour cela que le cerf est devenu l'animal réservé au roi.

Orateur : Michel GUETTAT - Animateur
Je crois que nous sommes vraiment en train de lancer une forme de connaissance, d'acculturation de nous tous. C'est formidable parce que vous touchez les chasseurs, mais moi qui suis peut-être le seul non-chasseur ici, vous me touchez aussi. Malheureusement, le cadre de notre AG est contraint au niveau du temps. J'ai envie de continuer à vous écouter mais je crois que ce sera difficile.

Orateur : Louis MEILHAC – Ethnographe
Je finis sur le cerf et j'en aurai vite fait. Ce cerf, certains l'ont tellement divinisé que nous sommes arrivés à des situations où, pour Hugues de Saint-Victor, « cerf » signifie « Christ ». Ceci est évoqué par Charles III, duc de Montpensier, connétable de France.
Je vais en rester à quelques mots de conclusion puisque je n'ai plus le temps. Il y a un thème à aborder qui est celui des femmes dans la chasse. La chasse reste un loisir exclusivement masculin. Le port des armes est resté indissociable du pouvoir militaire. Si la Révolution a donné une place aux femmes dans la cité, très vite, les politiques masculins limitèrent les tentatives d'émancipation. En 1792, on leur a refusé le droit de s'armer pour défendre Paris parce que « leurs mains délicates ne furent point faites pour manier le fer ». On a bien souvent vu les femmes du peuple au XIXe siècle porter du loup ou de l'ours quand elles avaient des fourrures, les femmes de la bourgeoisie portaient de la loutre et du castor, et les femmes de la noblesse portaient de l'hermine ou du vair (de l'écureuil).
Les privilèges sont abrogés pendant la nuit du 4 août. Les lois de Pétain ont donné à la chasse son socle actuel, cela n'a guère changé, avec l'aide en particulier de madame la ministre Voynet, qui avait donné le coup de grâce…
Mais vous n'avez pas voulu savoir, tant pis pour vous.

Orateur : Michel GUETTAT - Animateur
Mais nous voulons savoir, mais peut-être pas dans le cadre de l'AG.

Orateur : Louis MEILHAC – Ethnographe
En conclusion, en développant l'art du pistage, nos ancêtres nous ont appris à construire des hypothèses à partir de maigres signaux. Quelques exemples avec la neige, qui est « le livre des ânes ». C'est le comte de Busset, grand veneur, qui a trouvé ce nom. La chasse est d'abord un art de distinction. On se distingue grâce à la chasse. Je vous parle de l'Ancien Régime, cela a bien changé aujourd'hui. Le livre des ânes permet au chasseur de visualiser la nature animale. C'est là l'arme redoutable de l'homme : son imagination. C'est à partir de là que les choses vont évoluer. Jusqu'à XVe ou XVIe siècle, on avait les mêmes armes que les Grecs. Ce livre des ânes devient une formidable

encyclopédie éphémère, renouvelable indéfiniment et bien réelle. Il va alimenter l'activité cognitive, la connaissance et la fabrication de la connaissance. C'est le livre de la nature et il est le symbole même d'une connaissance initiale participant à toutes les évolutions.

J'ai admiré deux grands hommes. André Chaigneau était professeur à l'école des Gardes de Cadarache, membre de la Société nationale d'acclimatation de France, disparu en nous laissant de nombreux ouvrages d'ethnographie. Il me paraît aussi important de signaler l'immense personnage que fut Maurice Genevoix, romancier naturaliste, académicien, grand humaniste du XXe siècle. Il accoucha de *Raboliot,* qui raconte la partie qu'engagea le braconnier Fouques contre le garde Bourrin, qui lui fit connaitre la vie intolérable des bêtes poursuivies. Maurice Genevoix a rédigé de nombreux autres ouvrages. Homme modeste, humble, le grand écrivain sortit de la guerre de 14 grièvement blessé avec le grade de capitaine, avec la Croix d'honneur au combat et la Légion d'honneur à titre militaire. Je ne vous cache pas mon admiration pour ce grand monsieur.

« Les vraies conquêtes, les seules qui ne donnent aucun regret, sont celles faites sur l'ignorance. » Bonaparte. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Orateur : Michel GUETTAT - Animateur

C'est un pari, Danielle, de mettre dans une assemblée générale un apport comme celui-là, qui est incomplet mais, connaissant les universitaires, ils sont toujours insatisfaits car c'est toujours incomplet.